

Insee Conjoncture

Martinique



Antilles-Guyane

N° 5

Juin 2019

Le bilan économique 2018 Des signes de reprise encore fragiles

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2018 de la Martinique propose un état des lieux issu d'analyses produites par des spécialistes de chacun des domaines abordés. C'est la cinquième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales. Il vient compléter la note de conjoncture de l'Insee publiée en mars 2019.

Cet ouvrage retrace, pour ses lecteurs, les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guadeloupe en 2018 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2018 de la Martinique bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), du Grand Port Maritime de la Martinique (GPMM), de la Direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Martinique (Dieccte) et de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Yves Calderini

Sommaire

Avant – propos	1
2018 en quelques dates	4
Synthèse régionale	5
Légère amélioration de l'économie martiniquaise en 2018	
Contexte national et international	6
L'économie française en ralentissement	
Cadrage macroéconomique	8
En 2017, la baisse de la dépense publique et des exportations a freiné la croissance	
Emploi salarié	10
Une croissance modérée	
Chômage	12
Stabilité du taux de chômage	
Prix de détail	14
L'inflation confirme son retour	
Automobile	16
La croissance du marché neuf se poursuit	
Épargne - Crédit	18
La distribution de crédits toujours en hausse	
Démographie d'entreprises	20
Une année en demi-teinte pour la création d'entreprise	
Agriculture	22
Une année morose	
Construction	24
Forte progression des autorisations de construire	
Transport maritime	26
Une année excellente, hors vracs pétroliers	
Transports aérien	28
Trafic en hausse sur les destinations nationales	
Tourisme	30
Une légère croissance, portée par les touristes en provenance de France métropolitaine	
Commerce extérieur	32
Stabilité de la balance commerciale	
Synthèse régionale Guadeloupe	34
Une activité qui se consolide	
Synthèse régionale Guyane	35
L'économie guyanaise redémarre	
Définitions	36

2018 en quelques dates

Emmanuelle Maller, Insee

Janvier

1^{er} janvier : le SMIC horaire brut est revalorisé de 1,23 %. Le taux horaire brut passe de 9,76 euros à 9,88 euros. Le SMIC brut mensuel s'établit à 1 498,47 euros, soit 1 173,60 euros nets.

18 janvier : le recensement de la population 2018 est lancé. La population légale définitive est de 380 877 habitants au 1^{er} janvier 2015.

Mars

5 mars : l'Espace Sud de Martinique reçoit le premier prix du Concours des Outre-Mer Durables pour son importante collecte de tonnage de verre qui a augmenté de 38,6 % par rapport à 2013.

10 mars : les rhums martiniquais remportent 37 médailles au concours général agricole du salon international de l'agriculture à Paris, dont 17 d'or, 17 d'argent et 3 de bronze. Déjà primé en 1996, pour sa très haute qualité, le Rhum de Martinique avait obtenu le label de qualité « AOC » (Appellation d'Origine Contrôlée).

24 mars : le championnat du monde du surf professionnel a lieu à Basse-Pointe qui devient la capitale du surf mondial pour une semaine. Cette quatrième compétition regroupe 26 nationalités et 160 meilleurs surfeurs professionnels, dont quatre Martiniquais. L'événement génère une nouvelle forme de tourisme d'hébergement chez l'habitant et contribue au développement économique de tout le Nord de la Martinique.

Avril

25 avril : la Cellule Économique et Régionale de la Construction de Martinique

(CERC), est créée sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, lors des assises d'Outre-mer, par le préfet, les services de l'État, ainsi que par les représentants des professionnels du secteur de la construction, des chambres consulaires et des organismes d'HLM. Ces acteurs se sont réunis pour améliorer la connaissance de ce secteur et la mise à disposition d'informations statistiques régulières.

Mai

04 mai : le personnel d'Antilles Télévision (ATV) lance, auprès des téléspectateurs, une opération de sauvetage de la chaîne menacée de liquidation. Les 70 salariés récoltent ainsi la somme de 350 000 euros qui leur permettra de rentrer au capital.

Juin

12 juin : le ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Nicolas Hulot, accompagné de la ministre des Outre-Mer, Annick Girardin, arrive aux Antilles pour une évaluation des dégâts causés par la prolifération des algues « sargasses ». L'État propose une aide de 13 millions d'euros aux communes sinistrées.

28-29 juin : la ministre des Outre-Mer, Annick Girardin présente le « Livre Bleu des Outre-Mer » au Président de la République, Emmanuel Macron, en présence d'élus et de présidents d'associations des ultramarins. L'ouvrage propose, notamment, des mesures en faveur des risques naturels, de la sécurité, du logement, de l'eau, de la santé, de l'éducation et de la jeunesse.

Août

13 août : le Transport Collectif en Site Propre (TCSP) de Martinique est enfin mis en service. Cette ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Le Lamentin et Fort-de-France dessert 18 stations. Ses terminus sont pensés comme des pôles d'échange multimodaux, avec des correspondances vers les bus et des parkings relais. L'objectif vise à fluidifier le trafic, pour décongestionner Fort-de-France et le sud de l'agglomération.

Septembre

26-28 septembre : la visite du Président de la République, Emmanuel Macron, du 26 au 28 septembre, a pour objectif de traiter des sujets majeurs comme la chlordécone et l'hôpital en Martinique pour lequel 40 millions d'euros devraient être débloqués.

Octobre

01 octobre : la compagnie Level, poursuit son développement en Martinique, après s'être lancée en Guadeloupe. Le coût du billet Paris – Fort-de-France est proposé à partir de 99 euros, au départ d'Orly.

16-17 octobre : l'État organise un colloque scientifique dans le cadre du Plan chlordécone III. Près de 200 experts ont participé à la restitution des résultats scientifiques.

Décembre

18 décembre : le Sénat adopte à l'unanimité, la proposition de loi sur l'indivision qui vise à faciliter la sortie de l'indivision successorale et à relancer la politique du logement en Outre-mer (loi n° 2018-1244 du 27 décembre 2018). ■

Synthèse régionale

Légère amélioration de l'économie martiniquaise en 2018

En 2018, le taux de chômage reste stable malgré la progression de l'emploi salarié. La situation financière des ménages et des entreprises est satisfaisante ; l'encours sain de crédit augmente en raison des taux d'intérêt bas. Les créations d'entreprises sont également en hausse. Les secteurs portuaire et aérien continuent leur embellie, portée par le tourisme qui se maintient à un très haut niveau. Cependant, le niveau général des prix est à la hausse, poussé notamment par les tarifs de l'énergie et des services.

Isabelle Padra-Rebello, Insee

Un marché du travail qui se dynamise

En 2018, pour la deuxième année consécutive, le taux de chômage se stabilise à 18 % : 27 000 personnes au chômage au sens du Bureau International du travail (BIT). Les femmes sont légèrement moins touchées que les hommes (17 % contre 18 % pour les hommes). Ce taux de chômage reste deux fois plus élevé que celui de la France métropolitaine (9 %). Cette année se caractérise aussi par une baisse du nombre de demandeurs d'emploi, surtout de catégorie A. Cette tendance est confirmée par la hausse de 1,4 % de l'emploi salarié marchand sur l'année (après + 0,3 % en 2017). Les services aux entreprises et l'hôtellerie-restauration sont les secteurs qui contribuent le plus à cette croissance. L'année 2018 est également bénéfique pour l'industrie et la construction, avec une hausse de ses effectifs respectivement de 2,7 % et 1,8 %.

En parallèle, en 2018, les autorisations de construction ont fortement augmenté (+ 36 %). Les logements collectifs représentent 60 % d'entre elles, soit le niveau le plus élevé de la dernière décennie.

Les créations d'entreprises sont également en hausse (6,1 %). Mais le fait notable est la progression des créations de sociétés de 1,5 % en 2018. Avec 1 613 sociétés créées, le niveau record de 2007 est largement dépassé. Ces sociétés sont potentiellement pourvoyeuses d'emplois salariés. Cette dynamique entrepreneuriale s'explique également par un fort rebond de créations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur (+ 25 %) après cinq années consécutives de baisse. Une autre aspect positif est la baisse continue depuis trois ans des défaillances d'entreprises (- 10 % par rapport à 2017).

Une activité bancaire bien orientée en 2018

L'activité bancaire continue à être bien orientée en 2018. Les ménages et les entre-

prises participent à cette dynamique, leurs encours sains augmentant respectivement de 5,7 % et 6,2 %. Par rapport à 2017, les encours de crédit à l'habitat affichent une hausse de 4,8 % et ceux des crédits à la consommation une hausse de 7,7 %. Une conséquence est l'augmentation sur un an des ventes de véhicules particuliers et commerciaux neufs de 5,4 %. Parallèlement, les encours des crédits aux entreprises progressent de 6,2 %, plus forte hausse depuis dix ans. Cette augmentation s'explique par le dynamisme des crédits d'investissement.

Malgré un taux de chômage élevé, la consommation des ménages se maintient en Martinique. En 2017, elle augmente de 0,1 % en volume pour une population qui diminue de 0,9 %. La consommation des ménages doit sa bonne tenue à une santé financière des ménages qui s'améliore d'année en année malgré la légère reprise de l'inflation en 2018 (+ 1,3 %).

Les tarifs de l'énergie poussent les prix à la hausse

En 2018, les tarifs de l'énergie ont participé à la progression du niveau général des prix. Les tarifs de l'énergie et les produits pétroliers ont augmenté respectivement de 5,7 % et 7,5 %, entraînant une augmentation de 1,3 % des prix en Martinique. Cette hausse est due, notamment, à l'augmentation de 1,1 % des prix de l'alimentation hors produits frais. En revanche, les prix des produits manufacturés restent stables (+ 0,4 % en 2018) et contribuent peu à l'inflation.

La balance commerciale se stabilise

Le commerce extérieur amorce un nouvel élan après une année 2017 assez morne. Les importations et les exportations augmentent légèrement (respectivement + 0,1 % et + 1,2 %). Les exportations vers la France métropolitaine ou la Guyane augmentent respectivement de 10,9 % et 24,1 %. Les

importations, elles, sont stables après plusieurs années en dent de scie. De plus, les échanges commerciaux avec les pays de la Caraïbe s'intensifient (+ 63,5 % d'exportations et + 29,1 % d'importations).

La culture de la canne essentiellement orientée vers la production de Rhum

Les mauvaises conditions climatiques, dues à un carême pluvieux, ont provoqué une chute de 7 % de la teneur en saccharose de la canne à sucre, niveau le plus bas des 25 dernières années. Cependant, les livraisons aux distilleries progressent de 3,3 % en 2018. Avec 175 000 tonnes de cannes broyées livrées, c'est 85 % de la production, soit 22 points de plus qu'il y a dix ans. De plus, les événements climatiques successifs de 2016 et 2017 ont fragilisé la banane, malgré les efforts des agriculteurs pour relancer la production : 140 434 tonnes de bananes ont été produites en 2018, bien moins qu'en 2015 (199 242 tonnes).

Le tourisme au beau fixe

Le transport aérien poursuit sa croissance amorcée en 2016. L'année 2018 est marquée par l'arrivée de nouveaux opérateurs, de nouvelles dessertes en provenance des États-Unis, d'Allemagne et du Canada. Le trafic global de passagers progresse de 1,6 % par rapport à 2017 porté par la hausse du trafic national de 3,8 % et du nombre de passagers en provenance d'Amérique du Nord ou d'Europe. Cette progression des passagers, grâce à la croisière « tête de ligne », continue à être dopée par les événements climatiques qui ont affecté les Îles du Nord en 2017. De fait, l'activité passagers bat plusieurs records : plus d'un million de visiteurs pour la deuxième année consécutive, et plus de 500 000 touristes de séjour pour la troisième année consécutive. Les recettes touristiques directes sont évaluées à 451,4 millions d'euros, soit 6,3 % de plus qu'en 2017. ■

Contexte national et international

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

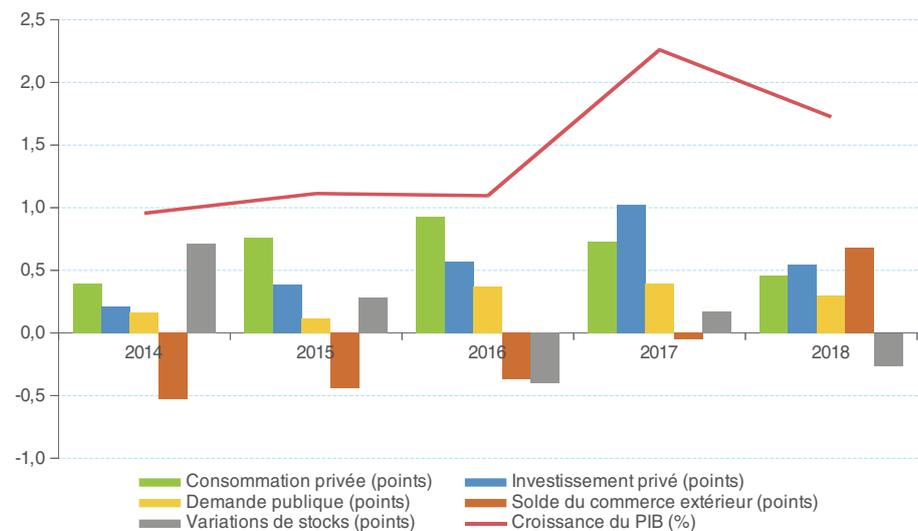
En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'esouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au *Brexit*.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

Variation annuelle du PIB en %, contributions en point



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis dix ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après

+ 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

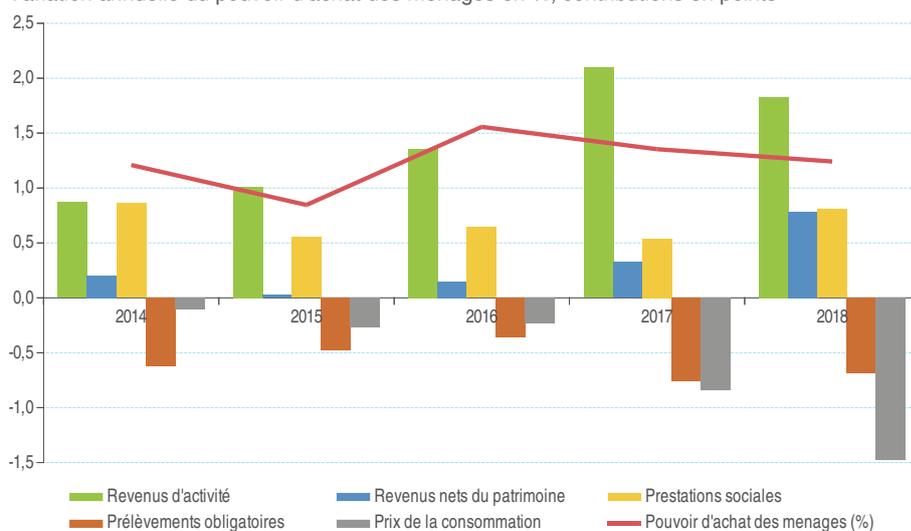
Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale prove-

nant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Variation annuelle du pouvoir d'achat des ménages en %, contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Cadrage macro-économique

En 2017, la baisse de la dépense publique et des exportations a freiné la croissance

En 2017, le PIB croît de 0,2 % en volume. Cette croissance timide est freinée par la baisse de l'investissement et de la dépense publique. La consommation des ménages reste stable malgré la diminution de la population. La balance commerciale se dégrade, inscrivant la Martinique dans une dynamique moins favorable qu'en France métropolitaine et qu'en Guadeloupe.

Matthieu Cornut, Insee

En 2017, le produit intérieur brut (PIB) de la Martinique augmente en volume de 0,2 %, contre -1,2 % en 2016. La population baisse quant à elle de 0,9 %. Elle est estimée au 1^{er} janvier 2017 à 374 780 habitants. Le PIB par habitant augmente ainsi de 1,1 % en euros constants pour s'établir à 23 188 euros. Il s'élève à 23 152 euros en Guadeloupe, à 15 339 euros en Guyane et à 34 151 euros pour la France entière.

La consommation des ménages se maintient

La consommation des ménages en 2017 résiste à la baisse de la population. Elle augmente de 0,1 % en volume et contribue ainsi pour +0,1 point à la croissance de l'activité. Cette hausse s'inscrit dans un contexte de légère inflation (+0,7 %) et de taux de chômage stable (18 %).

Les crédits à la consommation sont en forte hausse (+7,3 %), confirmant le rebond constaté depuis 2015. Les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac sont en hausse de 5,1 %, après un recul de 1,0 % en 2016.

Le marché des véhicules particuliers neufs continue son redressement avec une hausse des immatriculations de 2,4 % sur un an.

L'investissement public est en berne

L'investissement continue d'être orienté à la baisse. Il chute de 3,2 % en 2017 après -4,5 % l'année précédente. Il contribue pour -0,6 point à la croissance de l'activité.

Cette baisse s'explique en partie par le recul de l'investissement public de 26,8 %. Les dépenses d'investissement des collectivités locales (77 % de l'investissement public total) reculent de 31,2 %. Celles de l'État (12 % de l'investissement public total) diminuent de 5,2 %, alors que celles des hôpitaux (11 % de l'investissement public total) baissent de 7,6 %.

L'investissement privé augmente légèrement (+1,6 %), malgré le trou d'air de la construction. Ce secteur affiche une nette

diminution du nombre de créations d'entreprises (-4,1 %), ainsi que du nombre de mises en chantier (2 350 logements en 2017, -11 % par rapport à 2016). Le nombre de logements autorisés à la construction augmente cependant de 6,1 % en 2017.

L'évolution du crédit est dynamique. Du côté des entreprises, les crédits d'investissement sont une nouvelle fois en hausse (+6,5 %), bien que le rythme ralentisse. Du côté des ménages, l'encours des crédits à l'habitat continue de progresser avec une hausse de 3,7 %.

Le retour de l'inflation

Les prix moyens à la consommation repartent légèrement à la hausse : +0,7 %, après -0,8 % en 2016. Cette évolution est similaire à celle des prix relevés en Guadeloupe et en Guyane. Sur la France entière les prix moyens augmentent de 1,0 %.

Les produits pétroliers, dont les prix augmentent de 10,7 %, sont les principaux contributeurs à la hausse des prix. Suivent les produits alimentaires dont les prix progressent de 1,2 %, poussés par ceux des produits frais (+3,8 %).

Le prix des services croît de 0,4 %, dynamisé par la hausse du prix des services de santé (+2,0 %). Le prix des produits manufacturés baisse de 1,5 %.

Les exportations ne font plus recette

Les échanges commerciaux diminuent fortement en volume en 2017 : -1,9 % pour les importations et -9,3 % pour les exportations, hors dépenses liées au tourisme.

En valeur, les importations augmentent de 1,6 %. Avec le renchérissement du prix du Brent (+21,4 % sur l'année), les importations d'hydrocarbures naturels (+21,6 %) et de produits pétroliers raffinés (+14,7 %) contribuent pour +2,9 points à cette hausse en valeur. Les importations des produits agroalimentaires augmentent de 5,3 %, tandis que celles des biens manufacturés reculent légèrement de 0,4 %.

La production de la SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) a baissé de 12 %, suite à une série d'arrêts techniques prolongés et à des travaux de rénovation. Ces incidents lui ont permis de reconstituer une partie de ses stocks qui ont augmenté de 37,5 % mais ont eu un impact négatif sur les exportations vers la Guadeloupe et la Guyane. Les exportations de produits pétroliers raffinés ont ainsi diminué de 26,1 % en volume. La hausse des prix des carburants a limité leur baisse en valeur à 18,4 %. Les exportations de bananes chutent de 32,8 en volume, sous l'effet conjugué de la tempête tropicale Matthew en 2016 et de l'ouragan Maria en 2017. La stabilité du prix à l'export, imposé par le marché international, n'a pas permis de compenser cette baisse. La production de rhum est en baisse (-3,5 %) suite à une campagne sucrière médiocre, mais l'utilisation des stocks permet de maintenir les exportations à un bon niveau (+3,5 %).

La contraction des dépenses publiques freine la croissance

En 2017, les dépenses publiques chutent de 2,3 % en volume et contribuent pour -1,0 point à la croissance. Cette baisse est due à la forte diminution de la consommation intermédiaire des administrations publiques (-20 %), que la hausse de la masse salariale (+4,3 % en volume pour un point d'indice en hausse de 0,9 %) ne compense que partiellement.

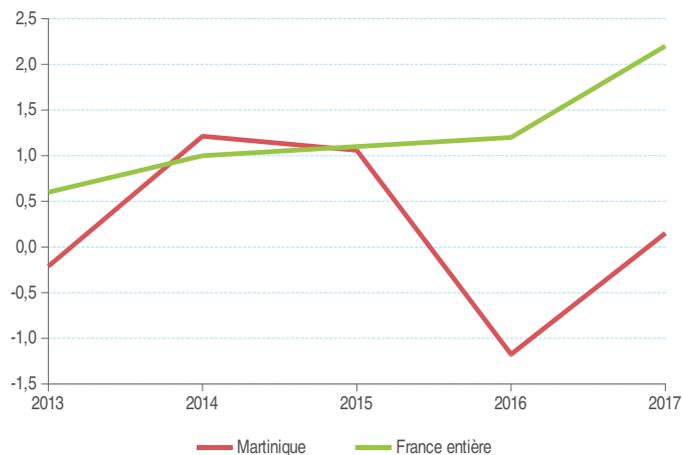
Le tourisme au beau fixe

En 2017, les dépenses provenant du tourisme augmentent de 28,9 %. Les dépenses directes s'élèvent à 424,7 millions d'euros et contribuent pour +1,0 point à la croissance du PIB.

Malgré la hausse des prix du transport liée au prix du carburant, le tourisme de séjour est en hausse de 3,1 %, tandis que le nombre de croisiéristes poursuit la forte progression des dernières années (+44,5 %). ■

1 La croissance stagne en 2017

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation repart à la hausse

Évolution de l'indice des prix (moyenne annuelle en %)



Sources : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les dépenses publiques baissent

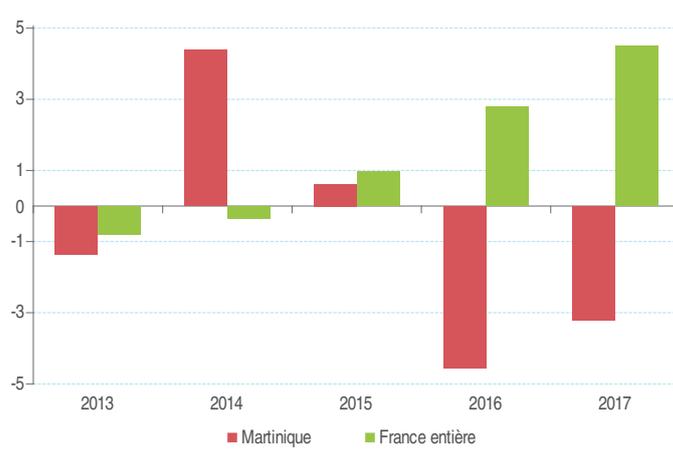
Évolution des dépenses en volume (taux de croissance en %)



Sources : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 L'investissement poursuit son recul

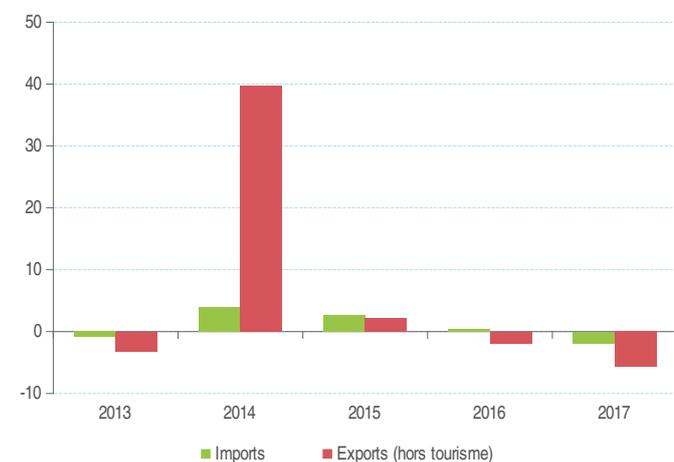
Évolution de l'investissement en volume (en %)



Sources : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Le commerce extérieur ralentit

Évolution des échanges extérieurs en volume (taux de croissance en %)



Note : les données n'incluent pas les dépenses des touristes.

Sources : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Une croissance modérée

En 2018, en Martinique, l'emploi salarié augmente pour la cinquième année consécutive. Cette croissance est essentiellement portée par le secteur tertiaire marchand, hors intérim, la construction et l'industrie.

Floraline Cratère, Insee

En 2018, la croissance de l'emploi salarié s'accélère en Martinique, notamment au quatrième trimestre. Au 31 décembre 2018, la Martinique compte 124 300 salariés. Sur un an, la hausse s'établit à 1,4 %, après + 0,3 % en 2017. Elle concerne tous les secteurs et particulièrement le secteur privé (+2,4%). L'emploi dans le secteur public est en baisse de - 3,1 %, malgré un sursaut au quatrième trimestre 2018, comme dans l'ensemble du secteur tertiaire non marchand (- 0,5%).

Hausse notable dans les services aux entreprises

En 2018, le secteur tertiaire marchand (hors intérim) stimule la croissance de l'emploi salarié avec une hausse de 2,0 % par rapport à l'année précédente. Cette accélération est due aux recrutements dans les services aux entreprises. L'emploi dans ce secteur, qui regroupe les activités scientifiques et techniques ainsi que les services administratifs de soutien, a progressé de 6,8 % en 2018. Les domaines du transport et de l'entreposage ainsi que les services financiers participent également à la création d'emplois avec une progression annuelle respectivement de 2,0 % et 1,7 %.

L'emploi salarié dans l'hôtellerie-restauration, est en hausse de 2,5 % en 2018. La croissance a été progressive sur l'année : l'effet de saisonnalité y est moins marqué qu'en 2017. L'emploi s'est pérennisé dans ce pilier de l'activité touristique, limitant le recours aux emplois saisonniers.

Dans le domaine de la réparation d'automobile et du commerce, les plus gros pourvoyeurs d'emplois dans la sphère privée en Martinique, la croissance de l'emploi sala-

rié ralentit (+ 0,5 % en 2018, après + 3,8 % en 2017). Dans les services aux ménages, l'emploi salarié se maintient, en 2018, après avoir reculé l'année précédente. Il baisse (- 3,1 %) en raison d'un troisième trimestre particulièrement défavorable. Les services immobiliers connaissent également des difficultés en 2018 qui se traduisent par une baisse de 2,5 % de l'effectif salarié.

Le nombre d'emplois dans les services non marchands est en recul de 0,5 % sur l'année 2018 malgré un sursaut au dernier trimestre (+ 1,1 %). Les suppressions nettes d'emplois sont concentrées dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Dans l'enseignement, la hausse est modérée sur un an, la fin des contrats au troisième trimestre étant compensée par les embauches au quatrième trimestre.

Reprise dans l'industrie et la construction

Après une année 2017 difficile, l'industrie martiniquaise est en meilleure santé en 2018 : ses effectifs augmentent de 2,7 % sur un an. La croissance de l'emploi salarié, en 2018, est principalement portée par l'industrie agroalimentaire (+ 3,5 %), les activités liées à la cokéfaction, le raffinage, l'extraction, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution (+ 3,4 %), ainsi que par les autres branches industrielles (+ 3,5 %).

En revanche, les pertes d'emplois sont importantes dans le secteur des biens d'équipement (- 31,5%), suite à la liquidation d'une entreprise spécialisée dans ce domaine d'activité.

Après la crise observée dès 2011, l'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics poursuit sa hausse entamée en

Avertissement

Jusqu'en 2017, les Estimations Trimestrielles d'Emploi publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand (hors agriculture et activité des particuliers employeurs) en France métropolitaine. À partir de juin 2018, le champ des estimations d'emplois localisées est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié : salariés de la fonction publique, de l'agriculture, de l'ensemble des particuliers employeurs et les intérimaires.

De plus, une distinction des emplois « privés » et « publics », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Ainsi, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

2017, malgré un léger ralentissement en 2018 (+ 1,8 % après + 2,3 % en 2017). La construction emploie désormais 6000 personnes, retrouvant le niveau de 2013.

Une croissance plus faible qu'en Guyane et qu'en Guadeloupe

L'emploi salarié croît moins rapidement en Martinique qu'en Guadeloupe (+ 1,4 % contre + 2,1 %). Entre 2010 et 2018, la Martinique a perdu 1,2 % de ses effectifs salariés. A contrario sur la même période, les effectifs salariés ont progressé de + 1,8 % en Guadeloupe et surtout de + 17,6 % en Guyane.

Que ce soit aux Antilles ou en Guyane, la croissance de l'emploi est plus dynamique que dans les régions métropolitaines. ■

1 De nombreux emplois créés dans les services aux entreprises

Emploi salarié total par secteur d'activité en Martinique (en %)

	4 ^e trim. 2018 (en millier)	En glissement annuel		En glissement annuel moyen 2017/2012 (1)	
	Martinique	Martinique	France hors Mayotte	Martinique	France hors Mayotte
Agriculture	4,3	3,1	1,9	-2,2	1,0
Industrie	8,5	2,7	0,3	-0,6	-0,8
Industrie agroalimentaire	2,8	3,5	0,4	0,4	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	2,6	3,4	0,9	-1,0	-0,6
Biens d'équipement	0,1	-31,5	0,1	-1,3	-1,4
Matériels de transport	ns	ns	ns	ns	ns
Autres branches industrielles	2,9	3,5	0,2	-1,4	-1,1
Construction	6,0	1,8	1,9	-1,5	-1,4
Tertiaire marchand	56,2	2,7	0,9	0,7	1,3
Commerce et réparation automobile	14,2	0,5	0,6	0,1	0,4
Transports	6,2	2,0	1,2	1,4	0,2
Hébergement – restauration	5,4	2,5	1,8	2,1	1,7
Information – communication	2,0	-3,1	4,3	-0,9	1,3
Services financiers	3,9	1,7	0,4	1,6	0,5
Services immobiliers	0,7	-2,5	-0,7	-2,1	0,4
Services aux entreprises hors intérim	11,7	6,8	2,4	-0,1	1,9
Intérim	2,1	26,2	-3,3	1,5	8,9
Services aux ménages	10,0	0,0	-1,0	1,2	-0,2
Tertiaire non marchand	49,2	-0,5	-0,1	0,0	0,6
Total	124,3	1,4	0,6	0,1	0,6

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

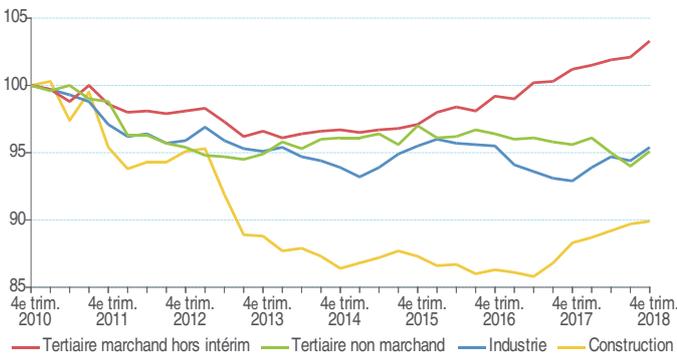
ns : non significatif.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee.

2 L'emploi salarié particulièrement dynamique dans le tertiaire marchand

Évolution de l'emploi salarié par secteur en Martinique (en indice, base 100 au 4^e trimestre 2010)



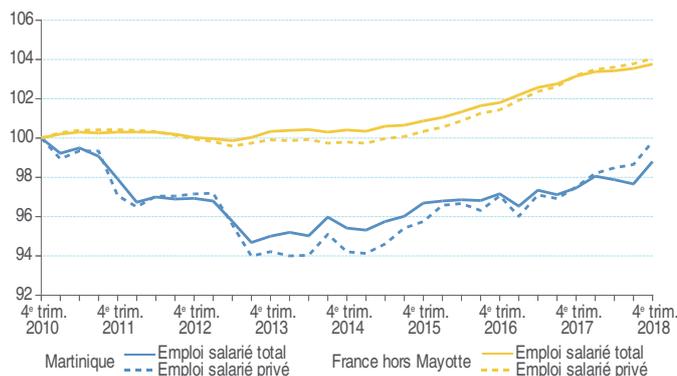
Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee.

3 Une croissance plus forte dans le secteur privé

Évolution de l'emploi salarié en Martinique et en France hors Mayotte (en indice, base 100 au 4^e trimestre 2010)



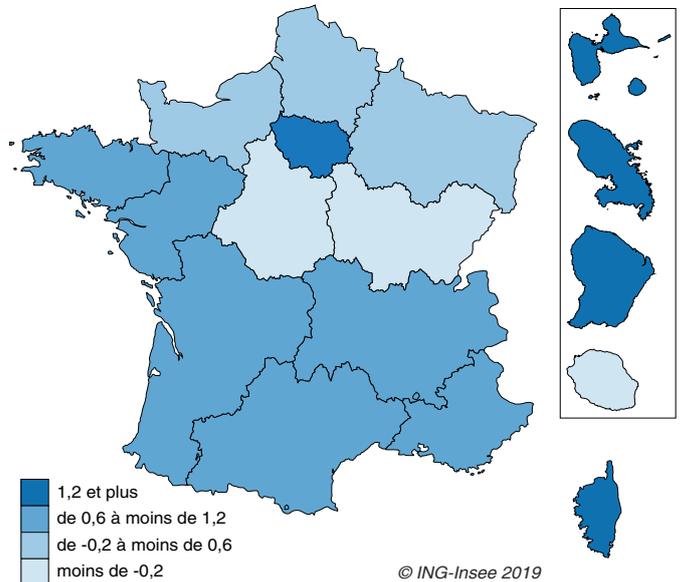
Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee.

4 La croissance de l'emploi plus forte aux Antilles-Guyane que dans les régions métropolitaines

Évolution régionale de l'emploi salarié total en glissement annuel (en %)



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles AcoSS-Urssaf, Dares, Insee.

Méthode

Les emplois intérimaires sont comptabilisés du point de vue de l'établissement de travail temporaire dont dépend le salarié, et non du point de vue de l'établissement utilisateur. Par conséquent, l'intérim est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand, quel que soit le secteur d'activité de l'établissement utilisateur.

Chômage

Stabilité du taux de chômage

En 2018, le taux de chômage régional est stable et concerne 18 % de la population active. Le nombre global de demandeurs d'emplois recule mais la situation est contrastée : elle se dégrade pour les seniors et pour les chômeurs de longue durée mais s'améliore pour les personnes de 25 à 49 ans et les jeunes de moins de 25 ans.

Floraline Cratère, Insee

En Martinique, la population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) est estimée à 153 000 personnes de 15 ans ou plus. Elle regroupe 126 300 actifs ayant un emploi et 27 100 personnes au chômage. Le taux de chômage est stable en Martinique et concerne 18 % de la population active. Comme dans les autres territoires ultramarins, le chômage est particulièrement élevé en Martinique et est deux fois plus important qu'en France métropolitaine (9 %). Il touche surtout les jeunes actifs et les personnes peu ou pas diplômées.

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue

La situation du marché de l'emploi s'améliore pour les demandeurs d'emploi disponibles pour travailler (catégories A, B et C). Avec 820 personnes en moins, leur nombre s'établit à 53 000 demandeurs d'emploi fin 2018, soit une baisse de 1,5 % par rapport à fin 2017.

Ce recul s'explique par une diminution du nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A, n'ayant exercé aucune activité dans le mois. Ils sont désormais 41 640 demandeurs d'emplois, soit 1 660 personnes en moins que fin 2017. Cette baisse concerne à la fois les hommes et les femmes.

En Guadeloupe, la demande d'emploi diminue (-2 %), alors qu'elle augmente en Guyane (+0,6 %) pour les catégories A, B, C, sur un an. Dans l'océan Indien, La Réunion enregistre, à l'inverse,

une hausse de la demande (+3,3 %) alors que Mayotte profite d'une forte baisse (-13,9 %), après une hausse de 9,7 % en 2017. En France métropolitaine, la demande fléchit de 0,3 %.

La demande d'emploi des seniors augmente

Fin 2018, le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'élève à 18 250 (catégories A, B et C). Il progresse de 3,6 % par rapport à l'année précédente.

Depuis la crise de 2009, la situation des actifs de cette tranche d'âge s'est fortement dégradée sur le marché de l'emploi : le nombre de demandeurs d'emploi est 2,5 fois plus important qu'en 2010.

Pour les individus âgés de 25 à 49 ans et les jeunes de moins de 25 ans, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) diminue respectivement de 4,3 % et de 3,2 %. Toutefois, le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi est généralement faible, car ils ne bénéficient que rarement d'indemnités de chômage.

Sept demandes d'emploi sur dix sont le fait de chômeurs de longue durée

Entre fin 2017 et fin 2018, la demande d'emploi de longue durée progresse de 4,5 %. Ainsi, 28 410 demandeurs d'emploi en catégories A, B et C sont inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi, soit 1 220 personnes de plus qu'un an auparavant (+4,5 %).

Ainsi, sept demandes sur dix concernent un demandeur d'emploi de longue durée. Ces derniers ont, généralement, plus de mal à se réinsérer sur le marché de l'emploi. ■

Chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : deux concepts distincts

La mesure du chômage est extrêmement sensible aux critères retenus. La définition la plus couramment utilisée est celle « au sens du BIT » qui permet d'effectuer des comparaisons internationales. Un chômeur au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Une autre mesure du chômage est produite tous les mois par le ministère du Travail et Pôle emploi. Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Parmi les inscrits à Pôle emploi, on distingue 5 catégories, de A à E. La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois.

Les critères définissant les chômeurs au sens du BIT et les demandeurs d'emploi en catégorie A semblent a priori proches. Toutefois, les deux populations ne se recouvrent pas totalement. Certains chômeurs au sens du BIT ne se déclarent pas comme étant inscrits à Pôle emploi et inversement.

1 Chiffres clés

Taux de chômage et demandeurs d'emplois en fin de mois selon le sexe (en millier et %)

	Taux de chômage 2018 (en %)	Évolution 2018/2017 (en point)
Ensemble	18	0
Hommes	18	+3
Femmes	17	-6

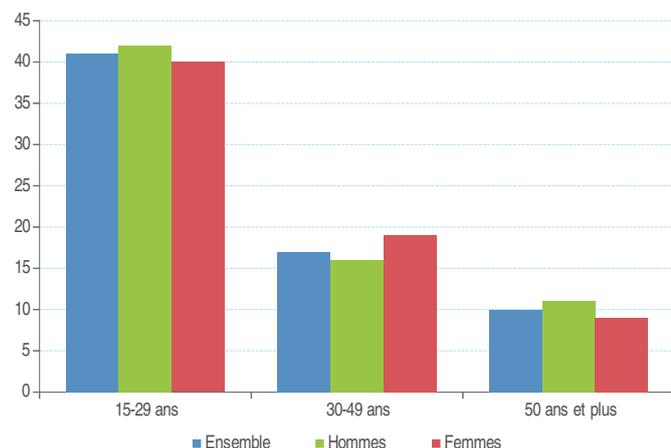
Champ : personnes actives de 15 ans ou plus, vivant en Martinique.
Source : Enquête emploi en continu 2018.

Catégories A, B, C	Demandeurs d'emploi au 31/12/2018 (en millier)	Variation 2018/2017 (en point)
Ensemble	53	-1,5
Hommes	22	-1,9
Femmes	31	-1,3

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B C en Martinique.
Sources : Pôle emploi ; Dares.

3 Quatre jeunes actifs sur dix sont chômeurs en 2018

Taux de chômage par sexe et par âge (en %)



Champ : personnes actives de 15 ans ou plus, vivant en Martinique.
Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

5 Forte baisse des aides à l'emploi et des contrats aidés en 2018

Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes (en millier et %)

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (en%)
Aides à l'emploi	5 904	7 807	-24,4
Contrats aidés	4 535	6 510	-30,3
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 176	3 182	-31,6
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	49	314	-84,4
Emploi d'avenir	4	586	-99,3
Insertion par l'activité économique (IAE)	2 306	2 428	-5,0
Contrat en alternance	1 369	1 297	5,6
Apprentissage	838	863	-2,9
Contrat de professionnalisation	531	434	22,4
Accompagnement des jeunes	3 905	3 187	22,5
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	3 905	3 187	22,5
dont Garantie jeunes	1 618	1 490	8,6

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.
Champ : principaux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en Martinique.
Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

2 153 400 Martiniquais sont actifs en 2018

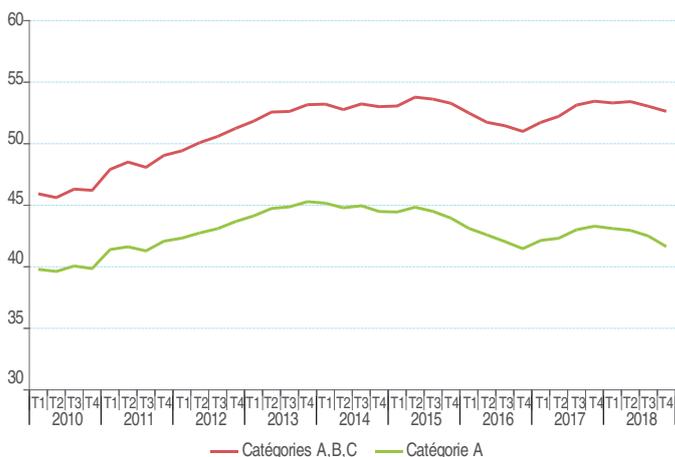
Population en âge de travailler selon le statut d'activité

	Effectif	Part (en %)	Femme (en %)	Homme (en %)
Actifs	153 400	51	49	53
Ayant un emploi	126 300	42	41	43
Chômeurs	27 100	9	8	10
Inactifs	149 700	49	51	47
Ensemble	313 400	100	100	100

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus, vivant en Martinique.
Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

4 En 2018, le nombre de demandeurs d'emploi recule

Évolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie en Martinique (en millier)



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Martinique.
Sources : Pôle emploi ; Dares.

6 Plus de demandeurs d'emploi chez les 50 ans et plus

Demandeurs d'emploi Catégories A, B, C au quatrième trimestre 2018

	Nombre	Part (en%)	Évolution 2018/2017 (en %)
Selon le sexe			
Hommes	21 990	41,8	-2,0
Femmes	30 600	58,2	-1,3
Selon l'âge			
Moins de 25ans	5 420	10,3	-3,4
25 à 49 ans	28 930	55,0	-4,3
50 ans et +	18 240	34,7	3,6
Inscrits depuis plus d'un an	28 380	54,0	4,5
Martinique	52 590	100,0	-1,6
France entière*	5 916 700	100,0	-0,2

Demandeurs d'emploi Catégorie A au quatrième trimestre 2018

	Nombre	Part (en%)	Évolution 2018/2017 (en %)
Selon le sexe			
Hommes	18 500	44,4	-4,3
Femmes	23 130	55,6	-3,5
Selon l'âge			
Moins de 25ans	4 450	10,7	-6,5
25 à 49 ans	22 580	54,2	-6,6
50 ans et +	14 600	35,1	1,6
Inscrits depuis plus d'un an	nd	nd	nd
Martinique	41 630	100,0	-3,9
France entière	3 674 400	100,0	-1,4

nd : données non disponibles.

Note : l'évolution de la demande d'emploi est mesurée entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT.

Prix

L'inflation confirme son retour

En 2018, les prix sont orientés à la hausse en Martinique. L'inflation s'établit à 1,3 % et concerne l'ensemble des secteurs. Cependant, au dernier trimestre, la tendance est à la baisse, ralentissant le mouvement d'augmentation observé sur l'année.

Matthieu Cornut, Insee

L'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 1,3 % entre 2017 et 2018. Le retour de l'inflation se confirme après la hausse des prix observée en 2017.

En Martinique, l'élévation globale du niveau des prix est similaire à celle observée en Guadeloupe (+ 1,2 %) et en Guyane (+ 1,1 %) mais reste inférieure à l'inflation métropolitaine (+ 1,9 %).

Les secteurs de l'énergie et des services, dont les tarifs augmentent respectivement de 5,7 % et 0,8 %, sont les principaux responsables cette hausse.

Les prix de l'énergie en augmentation régulière

L'augmentation des tarifs de l'énergie est poussée par les produits pétroliers dont les prix augmentent de 7,5 % et qui participent à l'inflation pour 0,4 point.

L'augmentation a été régulière tout au long de l'année, mais une forte baisse au mois de décembre (- 5,8 % pour l'énergie et - 7,6 % pour les produits pétroliers) permet de ramener les tarifs en fin d'année à un niveau à peine supérieur à celui de la fin de l'année précédente.

Les services de logement et de santé plus chers

Les prix moyens des services augmentent de 0,8 % et contribuent pour 0,4 point à la hausse générale du niveau des prix. Néanmoins, cette augmentation masque des évolutions différentes selon les types de services. Les services de transports et de communications baissent respectivement de 2,6 % et 2,3 %, tandis que celui des services de logement et de santé augmentent respectivement de 0,8 % et 1,7 %. L'ensemble des autres services augmente de 1,4 %.

Les variations au cours de l'année sont relativement modérées pour l'ensemble des services à l'exception de celles des services de transports, dont les prix fluctuent fortement suivant les saisons. Ils baissent en janvier après les fêtes de Noël (- 10,5%), en septembre (- 18,5%) et en octobre (- 7,8%) durant la saison cyclonique. Ils augmentent en août (+ 7,6 %) puis en novembre (+ 17,5%) et décembre (+ 22,5%) pour les fêtes de fin d'année.

Les prix de l'alimentation en faible hausse

Les produits alimentaires sont plus chers que l'année dernière (+ 1,2%), dans des

proportions similaires à l'inflation globale.

Les produits frais augmentent légèrement plus vite (+ 1,6%) mais ne représentent que 10 % du panier alimentaire total et n'ont pas beaucoup d'influence sur l'inflation. Hors produits frais, les prix de l'alimentation augmentent de 1,1 % et portent l'essentiel de la contribution du secteur à l'élévation globale des prix, soit 0,2 point. Les prix de l'alimentation fluctuent peu au cours de l'année, avec des évolutions mensuelles comprises entre - 0,7 % et 0,9 %. Les produits frais subissent plus de variations saisonnières, mais encore une fois, leur faible poids dans le panier de consommation en réduit l'impact.

Stabilité des prix des produits manufacturés

Les prix des produits manufacturés sont stables dans l'ensemble. Ils n'évoluent que de + 0,4 % et contribuent peu à l'inflation (+ 0,1 point). Cette stabilité masque des évolutions contrastées. Le prix des vêtements et des chaussures augmente de 2,4 %, tandis que celui des produits de santé est orienté à la baisse (- 2,0%). Les autres produits manufacturés suivent la tendance du secteur, avec une légère hausse (+ 0,4%). ■

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation en 2018 (en indice, base 100 en 1998 et en %)

Regroupements	Pondérations 2018	Indices moyens 2017	Indices moyens 2018	Variation 2018/2017 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2018 (en point)
Alimentation	1 781	102,5	103,7	1,2	0,2
Produits Frais	180	109,5	111,3	1,6	0,0
Alimentation hors produits frais	1 601	101,3	102,4	1,1	0,2
Tabac	116	101,8	112,3	10,3	0,1
Produits manufacturés	2 871	97,5	97,9	0,4	0,1
Habillement et chaussures	483	91,9	94,1	2,4	0,1
Produits de santé	464	93,9	92,0	-2,0	-0,1
Autres produits manufacturés	1 924	99,7	100,1	0,4	0,1
Énergie	791	101,7	107,5	5,7	0,5
Produits pétroliers	592	102,0	109,6	7,5	0,4
Services	4 441	101	101,8	0,8	0,4
Loyers et services rattachés (1)	904	100,3	101,1	0,8	0,1
Services de santé	657	103,7	105,5	1,7	0,1
Services de transports	163	95	92,5	-2,6	0,0
Services de communications	425	96,3	94,1	-2,3	-0,1
Autres services (2)	2 292	102,1	103,5	1,4	0,3
Ensemble	10 000	100,3	101,6	1,3	1,3

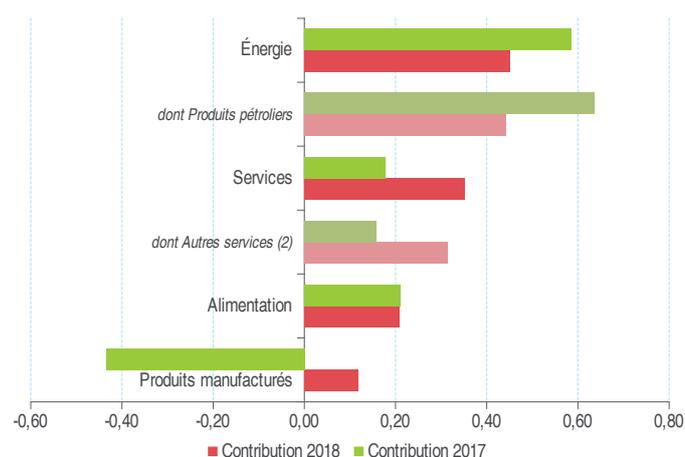
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Direction interrégionale Antilles-Guyane, Indice des prix à la consommation..

2 L'énergie augmente dans tous les secteurs

Contribution des postes à l'évolution générale des prix (en point)

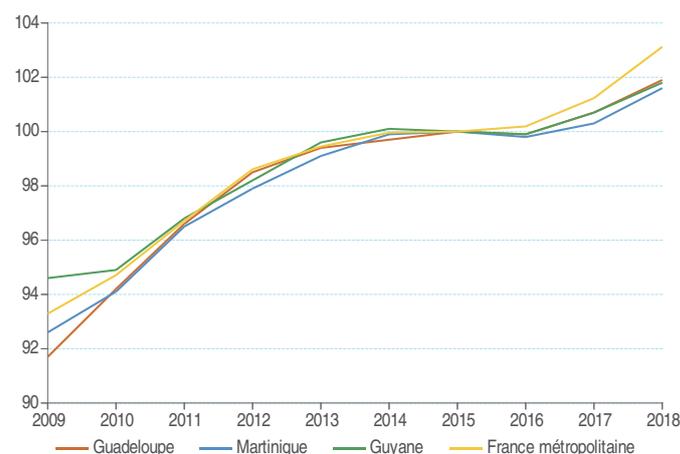


(1) Les autres services regroupent les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Direction interrégionale Antilles-Guyane, Indice des prix à la consommation..

3 Des prix qui augmentent moins vite qu'en métropole

Évolution des prix entre 2009 et 2018 aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine (en indice, base 100 en 2009)



Source : Insee - Direction interrégionale Antilles-Guyane, Indice des prix à la consommation..

Automobile

La croissance du marché neuf se poursuit

En 2018, en Martinique, l'immatriculation de véhicules routiers neufs augmente, notamment grâce aux achats de voitures particulières et commerciales par les personnes morales. La part du diesel, désormais inférieure à 25 %, poursuit sa décrue. Le marché de l'occasion, supérieur à celui du neuf, affiche une baisse de 1,7 %.

Philippe Mouty, Déal Guadeloupe

En 2018, 18 761 véhicules routiers neufs, toutes catégories ont été immatriculés en Martinique, soit une progression de + 2,2 % par rapport à 2017. Il s'agit de la cinquième année consécutive de croissance du marché qui égale, ainsi, son meilleur niveau atteint en 2007. Le niveau de ventes de véhicules routiers neufs est moins important qu'en Guadeloupe (21 400), mais son évolution est similaire sur les cinq dernières années (6,5 % en croissance annuelle moyenne). En Guyane, les ventes baissent de 1 %.

Les ventes de voitures particulières et commerciales neuves en forte hausse

Avec 5,4 % d'augmentation en 2018, les immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves atteignent un niveau jamais égalé depuis 2000. En effet, avec 15 320 unités vendues, la part des voitures particulières et commerciales est désormais de 82 % dans l'ensemble des ventes de véhicules routiers. Le marché a été principalement soutenu par les personnes morales (État, collectivités territoriales, associations, entreprises...) dont les achats ont augmenté de 12,4 % par rapport à 2017 alors que ceux réalisés par des personnes physiques n'enregistrent qu'une hausse de 1,5 %.

La part des ventes destinées aux personnes morales représente désormais 38,6 % des voitures particulières et commerciales (soit 2,4 points de plus qu'en 2017). Les ventes de petites cylindrées (moins de 7 CV) contribuent fortement à la croissance du marché en 2018 (+ 8,5%). Elles représentent aujourd'hui 79 % de l'ensemble des immatriculations des voitures particulières et commerciales en 2018, soit deux points de plus qu'en 2017 et 2016. L'engouement des consommateurs pour les « Sport Utility Vehicle » (SUV) et les crossovers¹ ne se

confirme pas en Martinique : le marché des cylindrées de puissances intermédiaires (7 à 11 CV) est en baisse pour la première fois depuis 2014 (- 4,6 %), alors qu'il affichait une croissance supérieure à celui des petites cylindrées depuis quatre ans.

Les immatriculations des grosses cylindrées (12 CV et plus) continuent de baisser (- 8,8%) mais moins fortement qu'en 2017 et qu'en 2016.

Amorcée depuis 2012, la désaffection à l'égard des modèles diesel s'est poursuivie en 2018. En effet, alors que leurs ventes reculent de 12 % par rapport à 2017, celles des modèles essences augmentent de 13 % et représentent 73 % des ventes de voitures (69 % en 2017). La part du diesel est d'ailleurs passée sous la barre des 25 %, contre 59 % en 2010.

En 2018, les émissions moyennes de CO₂ des voitures augmentent de 1,2 g/km après une baisse constante sur les cinq dernières années. Elles s'établissent à 116,2 g/km.

Les ventes des autres catégories de véhicules en baisse

En dehors des voitures particulières, 3 441 véhicules d'autres catégories ont été immatriculés en 2018, le marché de ce type de véhicule affiche un recul de 10 % par rapport à 2017. Les immatriculations de véhicules routiers neufs distinguent quatorze genres de véhicules qui ont été regroupés en trois sous ensembles.

Les véhicules destinés au transport de marchandises constituent le premier sous-ensemble et représentent 67 % du marché. Leurs ventes ont progressé de 13 % par rapport à 2017. Les camionnettes totalisent à elles seules 95 % de cette catégorie après une hausse de 14 % de leurs ventes. La définition réglementaire dans le répertoire statistique des véhicules routiers considère les camionnettes comme

étant conçues exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises. L'essentiel du parc de camionnettes ou des véhicules utilitaires légers est la propriété de particuliers, d'administrations ou d'entreprises sans rapport avec le transport (secteurs de la construction, du commerce, de la restauration, de l'agriculture, etc.).

Les ventes de voitures de transport de personnes ont régressé de 41 % sur l'année. Les deux roues motorisées (cyclomoteurs et motocycles) ont représenté 72 % du marché, en recul de 44 % par rapport à 2017.

En 2018, tous les segments régressent à l'exception de celui des autobus et autocars, qui progresse de 200 %, mais dont le poids (7 %) est trop faible pour inverser la tendance globale. De même, les ventes de véhicules spéciaux augmentent (18 %) mais ne représentent que 4,5 % du marché des autres catégories de véhicules.

Léger recul des ventes de véhicules d'occasions

En 2018, avec 31 070 véhicules immatriculés, le marché de l'occasion, supérieur à celui du neuf, recule pour la deuxième année consécutive (- 1,7 %). Il est plus important en volume que celui de la Guadeloupe (29 650 véhicules) et de la Guyane (11 090 véhicules), mais ces régions affichent une croissance annuelle de, respectivement, 6,0 % et 2,4 %. L'écart avec la Guadeloupe s'est ainsi resserré.

Les ventes de voitures particulières et commerciales vendues en 2018 (25 590) représentent 82 % des transactions de véhicules d'occasion, en régression de 1,8 % par rapport à 2017.

Malgré la baisse de ventes de véhicules d'occasion, elles sont toujours plus nombreuses que celles de véhicules neufs : il s'est vendu 1,7 voiture d'occasion pour une voiture neuve. ■

1 - Le SUV est un croisement entre 4x4 et monospace, le crossover est, quant à lui, à mi-chemin entre le 4x4 et la berline.

1 Chiffres clés

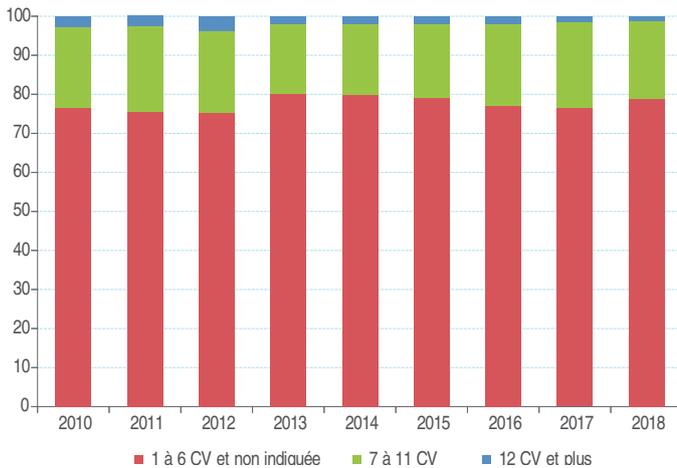
Immatriculations de véhicules routiers neufs en Martinique

	2017	2018	Évolution 2017/2018 (%)
Voitures particulières et commerciales	14 532	15 320	5,4
Véhicules utilitaires légers	2 205	2 338	6,0
Véhicules Industriels à moteur et de transport en commun	131	190	45,0
Autres types de véhicules	1 486	913	-38,6
Ensemble Martinique	18 354	18 761	2,2

Source : SdeS – Répertoire statistique des véhicules routiers.

3 Baisse des immatriculations de véhicules de 7 à 11 CH

Immatriculations de véhicules neufs selon la puissance (en %)



Lecture : en 2018, 79% des voitures immatriculées ont une puissance fiscale inférieure à 6 CV et la part des voitures de 7 à 11CV regresse.

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

5 Forte baisse des immatriculations de véhicules destinés au transport de personnes

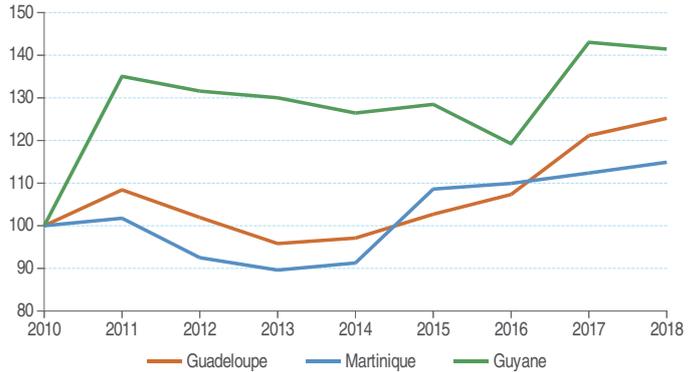
Immatriculations des autres catégories de véhicules routiers neufs en Martinique (en nombre et %)

	2017		2018		Évolution 2018/2017
	Effectif	Effectif	Part en %		
Transport de marchandises	2040	2313	67,2		13,4
Camionnettes	1 933	2 194	94,9		13,5
Camions	55	70	3,0		27,3
Semi-remorques	33	16	0,7		-51,5
Tracteurs routiers	14	30	1,3		114,3
Remorques lourdes	5	3	0,1		-40,0
Transport de personnes	1651	973	28,3		-41,1
Cyclomoteurs	501	89	9,1		-82,2
Motocycles	754	615	63,2		-18,4
VASP légers	272	144	14,8		-47,1
Remorques légères et caravanes	72	56	5,8		-22,2
Voiturettes	30	3	0,3		-90,0
Autobus et autocars	22	66	6,8		200,0
Spéciaux	131	155	4,5		18,3
Tracteurs agricoles	79	111	71,6		40,5
VASP lourds	40	24	15,5		-40,0
Divers agricoles	12	20	12,9		66,7
Total	3 822	3 441	100,0		-10,0

Source : SdeS – Répertoire statistique des véhicules routiers.

2 Une croissance plus forte qu'en 2017

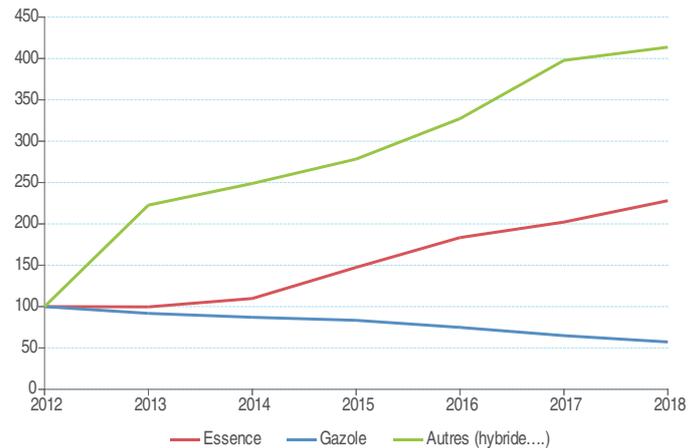
Immatriculations de véhicules neufs (en indice, base 100 en 2010)



Source : SdeS – Répertoire statistique des véhicules routiers.

4 Baisse des immatriculations des véhicules neufs roulant au Diesel

Évolution des immatriculations selon le type de carburant en Martinique en 2018 (en indice, base 100 en 2012)



Source : SdeS – Répertoire statistique des véhicules routiers.

6 Deuxième année consécutive de baisse des immatriculations de véhicules d'occasion

Immatriculations de véhicules d'occasions en Martinique en 2018 (en nombre et %)

	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017
Voitures particulières	26 851	26 052	25 590	-1,8
Autobus et autocars	68	63	57	-9,5
Camionnettes	3 449	3 444	3 495	1,5
Camions	154	149	182	22,1
Véhicules automoteurs spécialisés	91	74	104	40,5
Tracteurs routiers	42	28	35	25,0
Tracteurs agricoles	53	59	42	-28,8
Motocycles	1 599	1 748	1 565	-10,5
Total	32 307	31 617	31 070	-1,7

Source : SdeS – Répertoire statistique des véhicules routiers.

Épargne-Crédit

La distribution de crédits toujours en hausse

En 2018, en Martinique, l'encours sain de crédits aux entreprises comme aux ménages est en croissance. A contrario, le financement des collectivités locales est en repli. La faiblesse des taux d'intérêt de l'épargne bénéficie aux dépôts à vue.

Evie Coyan, ledom

En 2018, l'encours sain de crédits s'établit à 9,5 milliards d'euros, soit une augmentation annuelle de 4,3 % portée essentiellement par les ménages et les entreprises. En effet, les crédits aux ménages progressent (+ 5,7 %), ceux-ci continuant de profiter des taux d'intérêt bas pour réaliser leurs projets immobiliers.

Les crédits à l'habitat affichent une hausse de 4,8 % et représentent 71 % de l'encours des ménages. De même, les crédits à la consommation gagnent 7,7 %, alors qu'ils n'avaient cessé de reculer entre 2008 et 2014, avant de repartir à la hausse à partir de 2015. La bonne orientation du secteur automobile, ainsi que la croissance des importations de biens de consommation durables expliquent, pour partie, cette vigueur.

Les crédits aux entreprises progressent de 6,2 % et enregistrent leur hausse la plus forte depuis dix ans, grâce au dynamisme des crédits d'investissement (+ 9,9 %). En effet, l'investissement reste la première source d'endettement des entreprises et constitue 63 % de leur encours total. Les crédits immobiliers et les crédits d'exploitation, eux, augmentent faiblement (respectivement + 0,4 % et + 0,6 %).

Un nouveau recul des crédits des collectivités locales

Les crédits aux collectivités locales diminuent pour la troisième année consécutive

(- 1 %). Les crédits d'investissement, qui constituent l'essentiel de cet encours, s'inscrivent en retrait de 0,6 %.

De même, les crédits aux autres agents (centres hospitaliers, associations, etc.), accusent un recul significatif de 7,3 %.

Un niveau du risque de crédit en croissance

Les créances douteuses brutes¹ s'élèvent à 667 millions d'euros et s'inscrivent à nouveau en hausse (+ 8,3 % par rapport à 2017). Dans le détail, l'encours douteux des ménages se contracte, à l'inverse de celui des entreprises et des collectivités locales.

L'encours douteux représente 6,6 % de l'encours brut de crédits, soit une hausse de 0,3 point sur un an. Cette année encore, la Martinique est la région qui présente le risque de crédit le plus élevé.

Une hausse de l'ensemble des actifs

Les avoirs financiers des Martiniquais enregistrent une hausse globale (+ 1,8 %, soit 8,1 milliards d'euros), uniquement due à la progression des dépôts à vue. Ces derniers connaissent une forte croissance depuis plusieurs années (+ 6 % en 2018).

¹ - En cours de crédits pour lesquels il existe un risque de perte financière pour l'établissement de crédit, liée au non remboursement dans les conditions prévues.

La réduction des taux d'intérêt a fait baisser significativement le rendement des comptes d'épargne et celui des produits indexés sur les taux de marché. En conséquence, les dépôts à vue ont augmentés et représentent désormais 44 % des actifs.

Tendance à la baisse pour les produits d'épargne et autres placements

En 2018 comme pour les années précédentes, les placements liquides ou à court terme s'inscrivent en recul (- 2,6 %). Les produits les plus pénalisés par la baisse des taux d'intérêt restent les placements indexés sur les taux du marché tels que les comptes à terme (- 21,5 %).

En revanche, les comptes d'épargne réglementée sont bien orientés en 2018 (+ 3,0 %), notamment les livrets A et bleus, les livrets ordinaires et les livrets de développement durable.

L'épargne à long terme, pour sa part, se contracte faiblement (- 0,1 %) et, ce, pour la première fois. Ces actifs s'étaient fortement développés jusqu'au début des années 2000, avant de continuer à croître à un rythme plus modéré jusqu'en 2017.

Les produits longs sont principalement des contrats d'assurance-vie, ceux-ci continuant de progresser en 2018 (+ 1,9 %). A contrario, tous les autres produits d'épargne à long terme reculent. ■

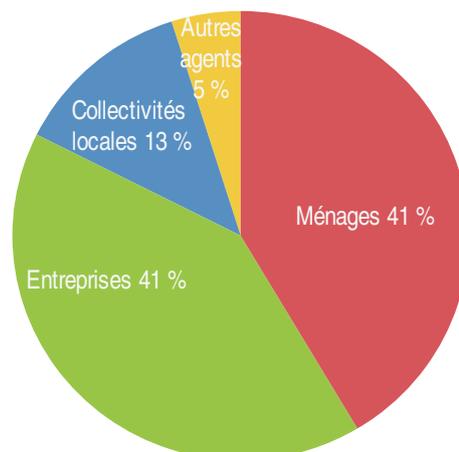
1 Chiffres clés

	Montant en million d'euros		Évolution 2018/2017 (en %)
	2018	2017	
Crédits sains	9 501	9 112	4,3
dont - ménages	3 938	3 727	5,7
- entreprises	3 893	3 666	6,2
- collectivités	1 205	1 218	-1,0
- autres agents	465	501	-7,2
Crédits douteux	667	617	8,3
Actifs financiers	8 102	7 957	1,8
dont - dépôts à vue	3 547	3 346	6,0
- placements liquides ou à court terme	2 072	2 127	-2,6
- épargne à long terme	2 482	2 484	-0,1

Source : IEDOM.

2 Les ménages et les entreprises, principaux emprunteurs

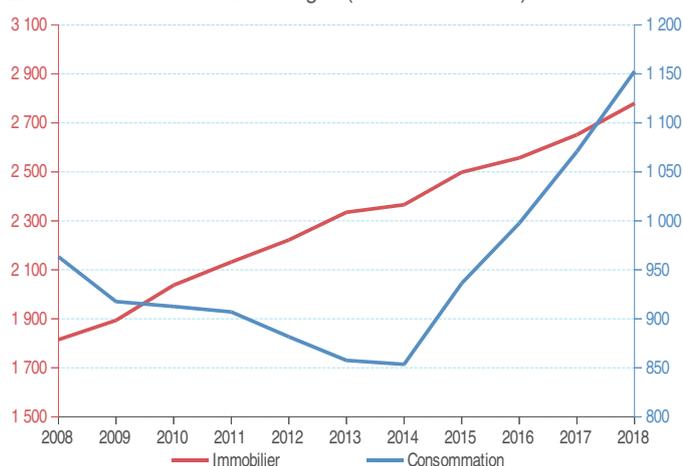
Répartition des crédits par catégorie d'agents (en %)



Source : IEDOM.

3 Des crédits aux ménages portés à la fois par l'immobilier et par la consommation

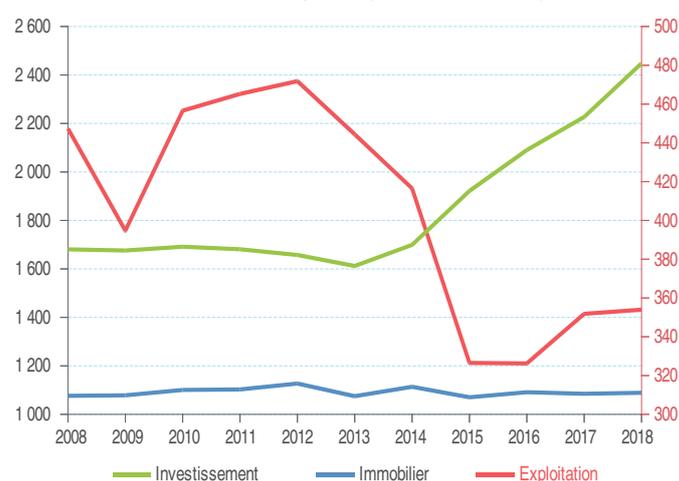
Évolution des crédits aux ménages (en million d'euros)



Source : IEDOM.

4 Le financement des entreprises soutenu par l'investissement

Évolution des crédits aux entreprises (en million d'euros)



Source : IEDOM.

5 Le risque de crédit s'accroît

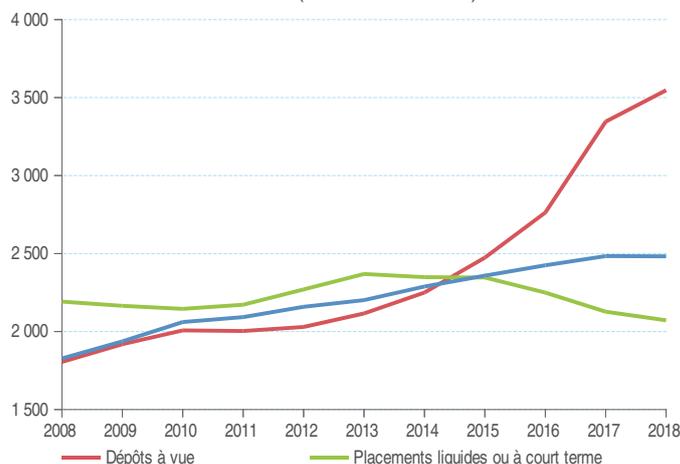
Évolution des créances douteuses brutes (en million d'euros)



Source : IEDOM.

6 Les agents privilégient les dépôts à vue

Évolution des actifs financiers (en million d'euros)



Source : IEDOM.

Démographie d'entreprises

Une année en demi-teinte pour la création d'entreprise

Après une année 2017 en repli, le rythme de création d'entreprises rebondit en 2018. Ce sont surtout des créations sous le régime du micro-entrepreneur dans le secteur des services, renforçant ainsi une économie martiniquaise déjà fortement tertiaisée. Les entreprises nouvelles se localisent majoritairement dans la communauté d'agglomération du Centre Martinique.

Geoffray Simon, Insee

En 2018, l'économie martiniquaise compte 3 300 nouvelles entreprises, ce qui représente une progression de 6,1 % après une année 2017 en léger repli (- 2 %). Ce rebond se vérifie également dans l'ensemble des régions françaises, à l'exception de Mayotte. En France entière, les créations sont en hausse de + 16,9 %, de + 12,3 % en Guadeloupe, de + 10,5 % en Corse et de + 5,1 % à La Réunion.

La Guyane se démarque fortement avec une hausse spectaculaire de + 34,6 % devenant ainsi la région de France la plus créatrice d'entreprises. Mayotte se situe dans une dynamique inverse : les créations d'entreprises y chutent de - 18,1 %.

Record du nombre de créations de sociétés

Près de la moitié des créations d'entreprises sont des sociétés, qui génèrent potentiellement le plus grand nombre d'emplois. Avec 1 613 sociétés créées, le niveau record de 2007 (1 532 sociétés) est dépassé.

La dynamique entrepreneuriale s'explique également par un fort rebond de créations sous le régime du micro-entrepreneur (+ 25 %) après cinq années de baisse consécutives. Une immatriculation d'entreprise sur quatre se fait sous cette forme juridique. Les créations d'entreprises individuelles stagnent. Elles représentent 27 % des créations.

Le régime du micro-entrepreneur est la forme juridique la plus dynamique en Martinique et en France entière (+ 27,5 %). En Guyane ou en Guadeloupe, ce sont les créations d'entreprises individuelles classiques qui augmentent le plus (+ 39,4 % et + 27,5 % respectivement).

Une progression notable dans les services

En 2018, les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité, sauf dans la construction. Trois nouvelles entreprises sur dix font partie du secteur du com-

merce, hébergement, restauration et transports. Les créations y rebondissent de 7 % après un recul de 9 % en 2017. Les formes sociétaires et individuelles classiques, qui constituent les neuf dixièmes de ces créations, progressent de 3 % et 19 % respectivement. À l'inverse, les entreprises sous régime du micro-entrepreneur ralentissent (- 4 %) et sont au plus bas.

Le secteur des services aux entreprises et aux particuliers regroupe la moitié des créations, en Martinique comme en Guadeloupe. Deux entreprises créées sur dix relèvent du secteur des services aux particuliers. Avec 673 nouvelles créations, ce secteur progresse de 10 % après deux années difficiles. Ce sont surtout les micro-entrepreneurs (+ 28 %) et les sociétés (+ 18 %) qui portent cette hausse et contrebalancent la baisse de 11 % des créations d'entreprises individuelles classiques. Trois créations sur dix dépendent des services aux entreprises, qui croissent pour la troisième année de suite (+ 5 % en 2018). Cette évolution est surtout le fait de créations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur qui bondissent de 34 %. Même si elles ne constituent qu'un tiers des créations de ce secteur, leur croissance compense la baisse du nombre de créations de sociétés et d'entreprises individuelles classiques (- 4 % et - 8 % respectivement).

Le secteur de la construction en légère baisse

Le secteur de la construction ne compte que 10 % de l'ensemble des créations, en recul pour la troisième année consécutive (- 1 %). Les créations de sociétés, majoritaires, sont stables. La baisse des créations d'entreprises individuelles classiques (- 9 %) n'est pas compensée par la bonne performance des entreprises sous le régime du micro-entrepreneur (+ 13 %). Les créations d'entreprises industrielles ne représentent que 6,5 % du total des entreprises

créées en 2018 et augmentent de 10 % en un an. Les sociétés, qui représentent la moitié des créations d'entreprises industrielles croissent de 4 %. Le nombre de créations sous le régime du micro-entrepreneur passe de 20 à 44.

Les créations concentrées dans la CACEM

La moitié des créations d'entreprises est localisée dans la communauté d'agglomération du centre Martinique (CACEM). Cette proportion est proche de la part d'entreprises déjà installées (49 % des créations contre 52 % du stock d'entreprises). Dans la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, les entreprises créées, les entreprises déjà installées et la population résidente sont en équilibre, chaque composante représentant un tiers de sa population. Enfin, dans la Communauté d'Agglomération du pays Nord Martinique, le nombre de créations d'entreprises est similaire à celui des entreprises déjà installées.

Créations en hausse, défaillances en baisse

Au 31 décembre 2017, la Martinique regroupe 39 372 entreprises actives. Le taux de créations global en 2018 (*définitions*) est de 8,5 %, quasi-stable par rapport à celui de 2017 (+ 0,2 point). Les taux augmentent dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de la construction et des services aux entreprises. Toutefois, ils sont plus faibles qu'en Guadeloupe et Guyane.

Depuis trois ans, les défaillances d'entreprises sont en diminution : 360 entreprises ont fait l'objet d'une liquidation en 2018, soit une baisse de 10 % par rapport à l'année 2017. Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés. ■

1 Chiffres clés des créations d'entreprises

	Évolution 2018/2017 (%)			Ensemble	
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime micro-entrepreneur	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Martinique	1,5	0,4	25,1	3 337	6,1
France métropolitaine	1,6	20,0	27,5	691 283	16,9

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

3 Forte progression des entreprises sous le régime du micro-entrepreneur

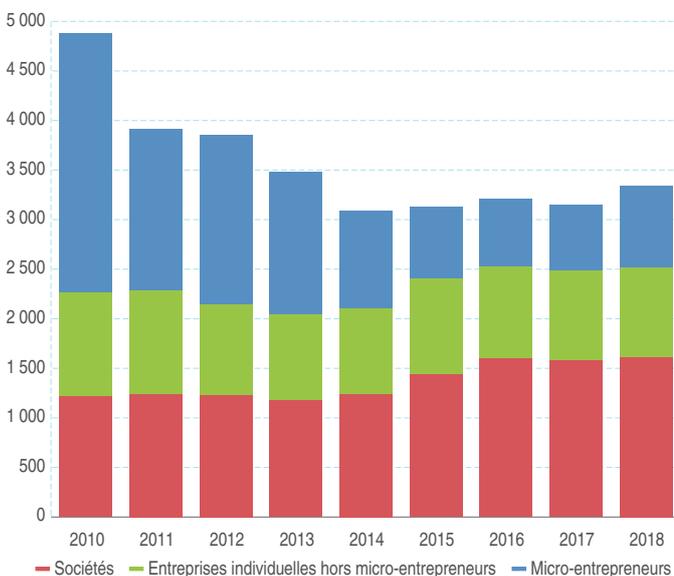
Répartition des créations d'entreprises selon le statut juridique en Martinique (en nombre et %)

	Évolution 2018/2017 (%)					Ensemble	
	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Service aux entreprises	Service aux particuliers	Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Créations de sociétés							
Martinique	4,3	0,0	2,7	-4,0	18,2	1 613	1,5
France métropolitaine	-0,8	-0,7	0,4	3,6	1,6	201 087	1,6
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entrepreneur							
Martinique	-8,6	-8,7	18,5	-8,0	-11,2	901	0,4
France métropolitaine	26,7	26,5	25,8	21,0	6,1	181 885	20,0
Demandes de créations d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Martinique	83,3	13,0	-4,1	33,6	27,8	823	25,1
France métropolitaine	14,8	8,8	47,4	26,2	18,3	308 311	27,5

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

5 Record des créations sous la forme de sociétés

Créations d'entreprises en Martinique (en nombre)



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

2 Les services portent la croissance des créations d'entreprises

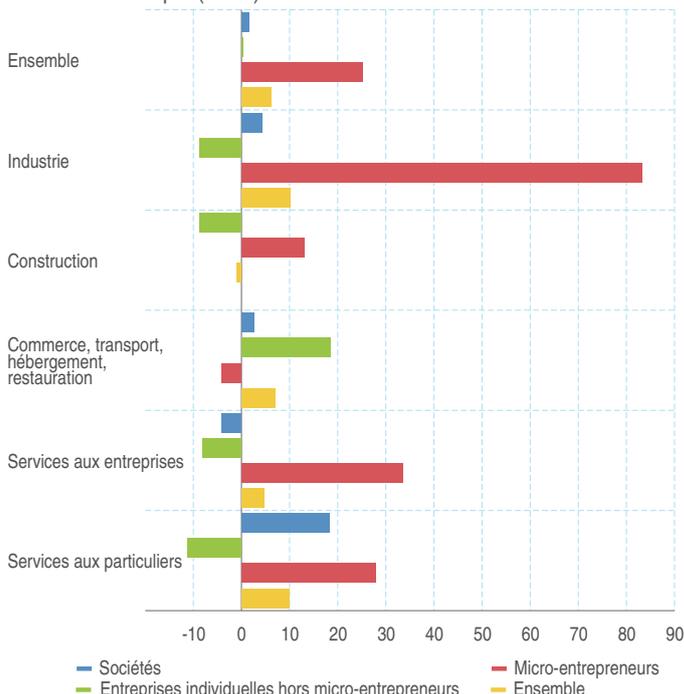
Répartition des créations d'entreprises selon le secteur d'activité en Martinique (en nombre et en %)

	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Service aux entreprises	Service aux particuliers	Ensemble
Martinique	219	348	1 023	1 074	673	3 337
Évolution (%)	10,1	-0,9	7,1	4,6	10,0	6,1

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

4 Regain de la création d'entreprises dans tous les secteurs, sauf dans la construction

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2017 et 2018 en Martinique (en %)



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

6 Diminution des défaillances d'entreprises

Défaillances d'entreprises en Martinique (en indice, base 100 en décembre 2010)



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Agriculture

Une année morose

En 2018, les mauvaises conditions climatiques ont affecté la production de la canne à sucre et de la banane en Martinique. Les autres livraisons de fruits et légumes accusent également un recul, dû en partie aux ouragans et en partie à une modification des circuits de commercialisation. La production animale locale diminue, le marché évoluant vers la saturation.

Jean-Pierre Devin, DAF Martinique

Au moment de mettre sous presse, les chiffres détaillés ne sont pas encore disponibles pour la production organisée de fruits et légumes en 2018.

La qualité de la canne à sucre en déclin

La récolte de la canne à sucre a subi les effets du carême pluvieux : la teneur en saccharose affiche en 2018 une valeur historiquement basse, en chute de 7 % par rapport à 2017, soit 9,93 g/100g. Pour autant, le tonnage de canne à sucre ne diminue que légèrement (-0,9 % par rapport à 2017). Les livraisons à la sucrerie du Gailion continuent de chuter (-18,8 % en un an) pour atteindre, là encore, un niveau historiquement bas. Dans ce contexte plus que morose, les livraisons à destination des distilleries progressent toutefois de 3,3 % en 2018 (174 640 tonnes), retrouvant presque le niveau de 2016 (176 870 tonnes de cannes broyées livrées).

Reprise encore fragile de la culture de bananes

Après Matthew en 2016, c'est l'ouragan Maria qui affecte la production de bananes en fin d'année 2017. Les efforts de replantation du début d'année 2018 ont permis un accroissement de la production de 15 % par rapport à 2017. Néanmoins, avec 140 434 tonnes de bananes, on est encore loin de la production historique de 199 242 tonnes de 2015. L'année 2018 a débuté avec une forte demande, due notamment au déficit de l'offre de pommes et de poires, principaux concurrents de la banane dans le panier des ménages. Mais des pics tardifs de production en Amérique centrale et en Colombie ont tiré les prix de la banane vers le bas

dès le mois de mai. Cet accroissement de l'offre a globalement terni les résultats.

Fruits et légumes : forte baisse des livraisons

L'évolution de la quantité commercialisée de fruits et légumes au premier semestre 2018 par rapport au premier semestre 2017 met en évidence une baisse moyenne des livraisons de 34 %, essentiellement imputable à la faible production de légumes en début d'année. Celle-ci peut s'expliquer en partie par l'ouragan Maria à l'automne 2017. S'y ajoute une tendance des producteurs à rechercher des circuits de commercialisation en dehors des organisations de producteurs permettant une rémunération plus rapide, même au détriment du prix payé, notamment pour les concombres. Les

premiers chiffres relatifs à la livraison totale de fruits et légumes pour l'année 2018 semblent mettre en évidence un regain de la production au deuxième semestre, mais les livraisons totales accusent une diminution limitée (-12 % par rapport à l'année précédente). Ces chiffres demeurent préoccupants au regard de l'absence d'accident climatique majeur en 2018, contrairement à 2016 et 2017.

Les productions animales locales en diminution

En 2018, la production animale locale dans son ensemble diminue de 6,4 % par rapport à 2017, tandis que les importations sont stables sur la période (0,3 %). La diminution de la production animale est surtout due à la filière volaille. Celle-ci chute en effet de 12,5 % par rapport à 2017, soit une baisse de 238 tonnes de volailles. Parallèlement, les importations augmentent de 217 tonnes. La saturation du marché en volume semble se confirmer du fait de la concurrence accrue entre la volaille fraîche produite localement et les importations à bas prix de produits congelés issus des marchés de dégageur européens.

La lente diminution de la production de viande bovine se poursuit en 2018 (-3,6 % par rapport à 2017), passant ainsi sous le seuil des 900 tonnes commercialisées. Les importations de viandes bovines diminuent de 5,4 %, témoignant d'une baisse de la demande des consommateurs martiniquais. Seule la production de viande de porc présente une évolution positive (+2,1 %) malgré, là encore, une hausse des importations. La demande des consommateurs évolue vers la viande à bas prix (porc et volailles congelées). ■

Comment sont recueillies les données relatives à la production agricole ?

Les données relatives à la canne et à la banane sont recueillies auprès du Service Agriculture et Forêt de la DAAF, qui instruit les demandes d'aides relatives à ces filières. Les chiffres concernant la canne sont en général connus dès le mois de juin de l'année N, la campagne « banane » se poursuivant jusqu'à la fin de l'année.

Pour les autres fruits et légumes, les données concernant le deuxième semestre sont fournies en général à la mi-février et peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs.

Pour les productions animales, le Service d'Intervention Sociale et Professionnelle (SISEP) recueille les données des différents abattoirs mois par mois.

L'ensemble de ces données sert, par ailleurs, à l'établissement de la Statistique Agricole Annuelle qui comporte une première édition dite « provisoire » au printemps de l'année N+1 et une édition dite « définitive » à l'automne.

1 Chiffres clés

Évolution des principales productions agricoles entre 2017 et 2018

	2018	2017	Variation 2018/2017 (en %)
Production commercialisée de bananes (en tonne)	140 434	122 304	14,8
Cannes broyées (en tonne)	206 396	208 249	-0,9
<i>dont Sucrieries</i>	31 756	39 123	-18,8
Distilleries	174 640	169 126	3,3
Fruits, Légumes et Tubercules	6 535	7 008	-6,7
Production animale (en tonne)	3 870	4 135	-6,4
<i>dont Volailles</i>	1 662	1 900	-12,5
<i>Porcins</i>	1 240	1 214	2,1
<i>Bovins</i>	888	921	-3,6

Sources : DAAF - CTCS - Abattoir BôKaïl - SEMAM.

3 Progression des exportations de bananes par rapport à 2017

Évolution de la production de bananes entre 2017 et 2018 (en tonnes) et du prix payé au producteur (en €/kg)

	2018	2017	Variation 2018/2017 (en %)
Exportations (tonnes)	137 057	119 045	15,1
Marché local (tonnes)	3 377	3 259	3,6
Production commercialisée (en tonnes)	140 434	122 304	14,8
Prix moyen payé au producteur (€/kg)	0,59	0,58	1,7
Prix moyen local (€/kg)	0,44	0,44	0,0

Source : Direction de l'alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (DAAF).

5 Les importations de viande en légère hausse en 2018

Évolution des importations de viande (en tonne)

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (en %)
Bovins	4 162	4 399	-5,4
Porcins	3 611	3 529	2,3
Volailles	11 244	11 027	2,0
Total	19 017	18 955	0,3

Source : Douanes.

7 Les livraisons de fruits et légumes aux organisations de producteurs en chute libre

Évolution de la commercialisation de fruits, légumes et tubercules par les organisations de producteurs (en tonne et en %)

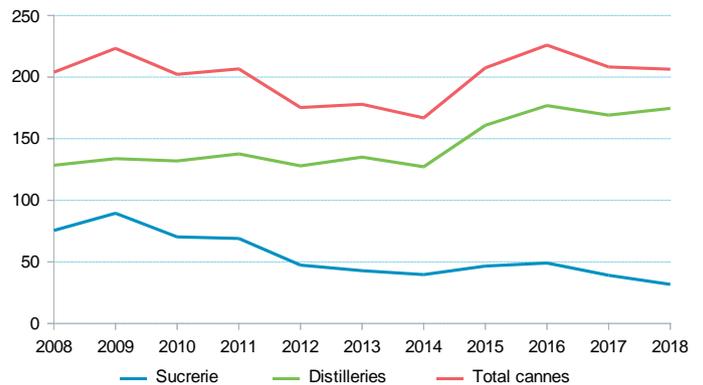
	Tonnage 1er semestre 2018	Tonnage 1er semestre 2017	Évolution 1er semestre 2017/2018 (en %)	Tonnage 2ème semestre 2018	Tonnage 2ème semestre 2017	Évolution 2ème semestre 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle 2018/2017 (en %)
Fruits	717,4	842,2	-14,8	1 188,0	1 071,0	10,9	-0,4
Légumes	1 945,2	3 254,0	-40,2	1 865,0	1 355,4	37,6	-17,3
Tubercules	103,8	120,5	-13,9	190,0	154,8	22,7	6,7
Total	2 766,4	4 216,7	-34,4	3 243,0	2 581,2	25,6	-11,6

Note : chiffres définitifs en 2017 et 2018.

Source : Direction de l'alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (DAAF).

2 Une richesse en saccharose historiquement basse

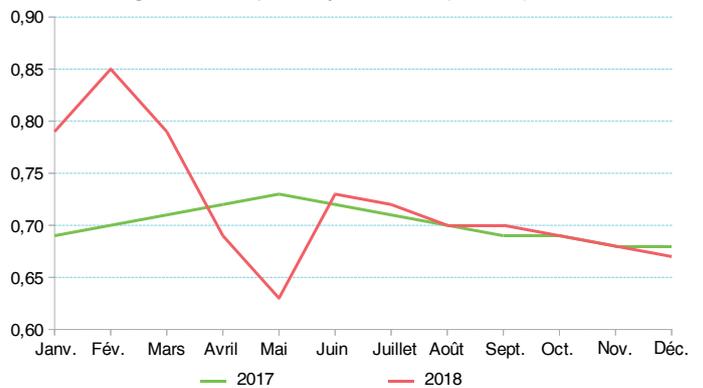
Évolution des tonnages de cannes commercialisées et teneur en saccharose sur dix ans



Source : CTCS.

4 Les prix de la banane, reflet d'un contexte international morose

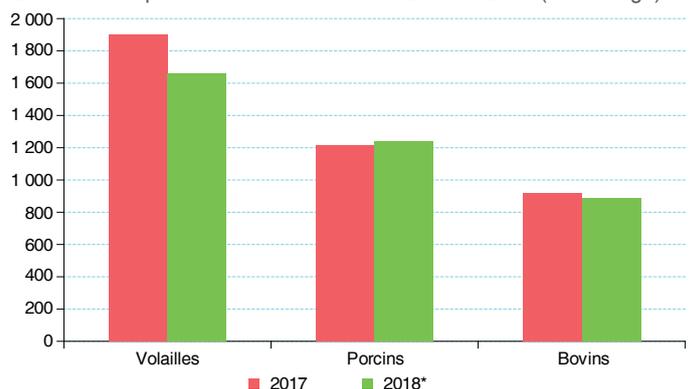
Évolution mensuelle du tonnage de bananes martiniquaises exporté en France Hexagonale et du prix moyen d'achat (en euro)



Source : Direction de l'alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (DAAF).

6 Diminution de la production de bovins et de volailles

Évolution des productions animales entre 2017 et 2018 (en tonnage)



* Données provisoires.

Sources : DAAF - abattoir BôKaïl - SEMAM.

Construction

Forte progression des autorisations de construire

En 2018, le nombre de logements autorisés progresse de 36 % en Martinique. Six autorisations de construire sur dix concernent des logements collectifs, le niveau le plus élevé de la dernière décennie. Comme en 2017, les surfaces moyennes des nouveaux logements diminuent. Cette dynamique profite surtout aux intercommunalités du centre et du sud.

Ludovic Fragnol, Deal

En 2018, le nombre de logements autorisés à la construction en Martinique s'intensifie avec une augmentation notable de 36 % entre 2017 et 2018, après une évolution de + 6 % entre 2016 et 2017. En France, hors Mayotte, le nombre de logements autorisés est en repli sensible (- 7 %) en 2018.

En Martinique, 43 % des projets de constructions autorisées sont situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), 38 % sur celui de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) et 19 % sur celui de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord). Ces chiffres sont stables par rapport à 2016 et 2017.

Les autorisations de logements collectifs en forte progression

Parmi les 3 519 projets de construction autorisés en 2018, 1 409 concernent des logements individuels. Ils ne représentent plus que 40 % des autorisations délivrées, soit 10 points de moins qu'en 2017, bien que leur nombre ait augmenté (+ 7,5% en 2018 par rapport à 2017). À l'inverse, la progression accrue de logements collectifs, y compris les logements en résidence, observée ces cinq dernières années se poursuit en 2018, avec une croissance de 64 %. Ils représentent 60 % des autorisations de construire, soit 2 110 projets de construction.

La progression accrue de logements collectifs observée ces cinq dernières années se poursuit en 2018. Ils représentent 60 % des autorisations de construire (49,5 % en 2017). Inversement, les logements individuels, bien qu'ils aient augmenté durant cette période, ne représentent plus que 40 % des autorisations délivrées, soit dix points de moins qu'en 2017.

Sur les cinq dernières années, 15 440 autorisations de construire ont été délivrées en Martinique, soit 3 090 logements en

moyenne par an (1 440 maisons individuelles, 1 650 appartements et logements en résidence).

Des constructions toujours plus petites

En 2018, 270 870 m² de surfaces de plancher de logements sont enregistrés dans la région. Parallèlement à l'augmentation du nombre de logements autorisés, cette superficie connaît également une hausse par rapport à 2017 (+ 34 %). En revanche, la surface moyenne de plancher des logements autorisés ne cesse de diminuer. Elle est ainsi passée de 84,8 m² en 2016 à 78,9 m² en 2017, pour atteindre 76,9 m² en 2018.

Stabilité du nombre de mises en chantier¹

En 2018, la mise en chantier¹ globale concerne 2 400 logements, soit un niveau identique à celui de 2017. Ce sont ainsi 1 290 logements collectifs et 1 110 logements individuels qui ont commencé au cours de l'année (respectivement + 6 % et - 7 % par rapport à 2017).

Les logements sociaux en légère augmentation

Au 1^{er} janvier 2018, le parc locatif des bailleurs sociaux compte 32 660 logements en Martinique, en progression de 2,7 % sur un an, soit 857 logements de plus.

Entre janvier 2017 et janvier 2018, 483 logements neufs ont été mis en service, soit moitié moins que l'année précédente. Ce chiffre est le plus faible de ces cinq dernières années, mais fluctue fortement selon les commandes, les logements commandés ou livrés chaque année. Ces livraisons représentent 1,5 % du parc locatif social. Comme en 2017, c'est en Guyane (3,7 %) et à La Réunion (3,9 %) que les proportions de logements sociaux mis en service sont les plus élevées. En France métropolitaine,

ce taux est de 1,5 %, ce qui place les régions d'outre-mer parmi les régions les plus dynamiques en termes d'augmentation du parc de logements sociaux.

Le nombre de livraisons varie, lui aussi, d'une année à l'autre, en fonction des délais de réalisation des opérations. Ainsi, 494 logements sociaux ont été livrés en 2018 (remise des clés au maître d'ouvrage), dont 295 Logements Locatifs Sociaux (LLS), 87 Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS), 112 Prêts Locatifs Sociaux (PLS), le reste n'étant pas enregistré comme neufs.

La dernière catégorie correspond à des logements non financés par la Ligne budgétaire unique (encadré) mais par des personnes physiques ou morales, qui loueront ensuite ce bien à des ménages dont les revenus sont faibles, mais pas assez faibles pour prétendre à des logements HLM.

Sur les trois dernières années, ces livraisons atteignent 600 LLS et LLTS par an en moyenne (637 en 2017 et 556 en 2016), dans la lignée des objectifs fixés par le conseil départemental de l'habitat. En outre, 650 logements ont été mis en chantier en 2018, dont 376 LLS, 169 LLTS et 21 PLS et 84 EHPAD² (ex maison de retraite).

Enfin, sur le financement des logements sociaux, 11,6 millions d'euros ont été engagés en 2018 pour la construction de 564 LLS et LLTS. Cette somme compte pour un tiers de la dotation globale de 36 millions d'euros engagée en Ligne Budgétaire Unique (LBU).

La partie Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), à hauteur de 5 millions d'euros, et l'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH), à hauteur de 13 millions d'euros, sont les deux autres principaux postes d'engagement de la LBU en 2018. ■

1 - Les mises en chantier de 2018 concernent des permis de 2016, 2017, et 2018.

2 - Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

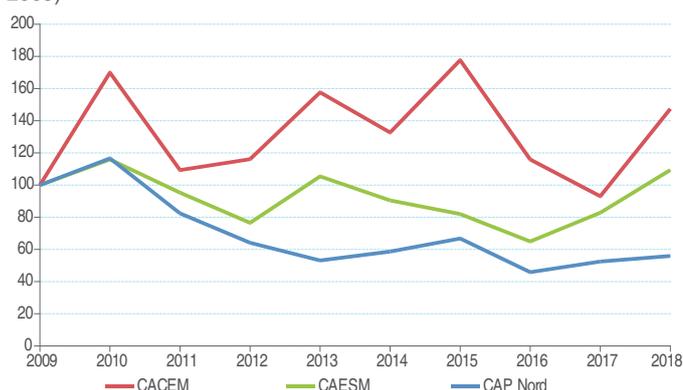
1 Chiffres clés du logement

	2017	2018	Évolution 2017/2018 (en %)
Nombre estimé d'autorisations de construire	2 597	3 519	35,5
dont : logements individuels	1 311	1 409	7,5
logements collectifs, résidences	1 286	2 110	64,1

Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin février 2019.

3 Forte hausse des logements de la CACEM

Logements autorisés par EPCI en Martinique (en indice, base 100 en 2009)



Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin février 2019.

5 Un parc de logements sociaux en progression

Nombre de logements sociaux par types

	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2017/2018 (en%)
Parc des logements sociaux	29 573	30 060	30 859	31 803	32 660	2,7
dont logements collectifs	29 435	29 931	30 733	31 674	32 538	2,7
logements individuels	138	129	126	129	122	-5,4

Source : SDES, Répertoire du Parc Locatif Social au 1^{er} janvier.

Le logement par étapes

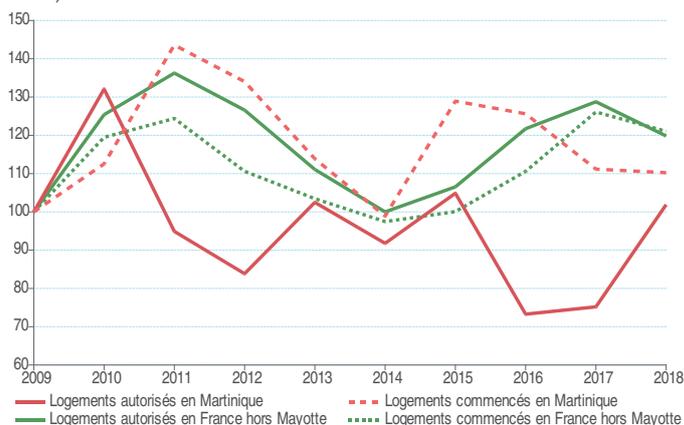
Un logement est «mis en chantier» lorsqu'une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) est notifiée à la marie de la commune concernée.

Logement livré : logement terminé entre le 02/01/2017 et le 01/01/2018, opération matérialisée par la remise des clefs au maître d'ouvrage.

Logement mis en service en 2017 : première ouverture à la location entre le 02/01/2017 et le 01/01/2018. Le logement rentre alors dans le parc social à ce moment.

2 Forte progression des logements autorisés

Évolution de la construction de logements (en indice, base 100 en 2009)



Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin février 2019.

4 La progression accrue des logements collectifs se poursuit

Répartition des logements autorisés selon le type de construction (en nombre)



Source : SDES, Sitadel, Estimations à fin février 2019.

Le financement du logement social

Le financement du logement social est organisé autour de la LBU (ligne budgétaire unique) fungible, faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle. Elle est gérée par le ministère des Outre-Mer, la préfecture et la DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en assurent localement la gestion.

Ces crédits d'engagement et de paiement portent sur les aides à la pierre pour la réalisation de LLS (Logements Locatifs Sociaux) et LLTS (Logements Locatifs Très Sociaux), l'accession sociale à la propriété, l'AAH (Allocation adulte handicapé), le confortement parasismique des logements locatifs sociaux (Plan Séisme Antilles), ainsi que sur la lutte contre l'habitat insalubre et les fonds régionaux d'aménagement foncier et urbain pour l'aménagement et l'équipement des terrains. Par ailleurs, la « Loi de développement économique pour l'Outre-mer » permet de mobiliser la défiscalisation immobilière et le crédit d'impôt au profit des opérations de logement social, en complément des crédits de la LBU.

La construction et la gestion des logements sociaux sont assurées par les trois sociétés d'HLM présentes dans le département depuis plus de quarante années (OZANAM, SIMAR, SMHLM) ainsi que par deux sociétés implantées plus récemment (SEMAG, SEMSAMAR).

Transport maritime

Une année excellente, hors vracs pétroliers

En 2018, le tonnage de marchandises repasse le seuil des trois millions de tonnes malgré la baisse persistante des vracs pétroliers. Le trafic de conteneurs, grâce au transbordement, établit un record historique. Le million de passagers est encore dépassé grâce à l'exceptionnelle activité de croisière 2017-2018 et au retour en force du trafic inter-îles.

Jean-Michel Vion, GPM Martinique

En Martinique, en 2018, le tonnage global repasse juste la barre des 3 millions de tonnes et croît de 2,2 % par rapport à 2017. Il est porté par la solide progression des marchandises diverses (en conteneur ou en ro-ro : + 10 %) et des vracs solides (+ 8,4 %), qui l'emportent sur la forte baisse des vracs liquides (produits pétroliers : - 9 %). Ce résultat global place 2018 dans la moyenne des dix dernières années.

Chute des vracs pétroliers

Après un pic historique en 2015 à 1,64 million de tonnes (Mt), les vracs pétroliers chutent fortement (- 9 %) et établissent un nouveau niveau plancher à 1,09 Mt. Ces résultats font suite à deux années de baisse (10 % en 2016 et 20 % en 2017) et se placent au plus bas depuis 2001, reflet d'une activité de raffinage handicapée par des arrêts techniques prolongés et des travaux de rénovation sur les bacs. Le tonnage traité par la Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA) descend pour la première fois, sous la barre de 1 Mt. La capacité de stockage de la raffinerie en subit les conséquences en établissant le plus faible tonnage de pétrole brut : 382 577 tonnes, soit - 17 %, par rapport à 2017.

En 2018, les exports de produits raffinés vers la Guyane et la Guadeloupe, diminuent aussi (- 7 %), traduisant une modification des circuits d'approvisionnement. Par ailleurs, l'import direct de fuel pour la centrale EDF de Bellefontaine est également en baisse notable de 20 000 t (- 11 %) et vient s'ajouter à la baisse de trafic due à la raffinerie.

Croissance des vracs solides

En 2018, les vracs solides (*définitions*) sont en hausse de 8,4 % par rapport à 2017 malgré la forte chute du ciment brut-clinker (- 15 %) et la légère baisse des cé-

réales (- 3%). Cette augmentation est en partie due à l'import notable de biomasse (+ 38 000 t) sous l'effet du démarrage de l'exploitation de la nouvelle usine électrique par biomasse du Galion. Le domaine des engrais reprend bien (+ 13,2 %) grâce à la bonne santé du secteur de la banane. Le fret de l'ensemble des vracs (solides et liquides) est en baisse de 6 % par rapport à 2017.

Forte hausse des marchandises diverses

Le tonnage des marchandises diverses (conteneurs et ro-ro) (*définitions*) est, à l'inverse, en hausse de 150 000 t (+ 10 %), entraîné par la forte reprise du trafic de transbordement de conteneurs (+ 56 %). Les tonnages du trafic roulier (ro-ro) sont en hausse de 8 % pour le trafic échangé avec la Guadeloupe et de 12 % pour l'import de véhicules neufs qui établit un nouveau record à 29 150 t.

Trafic de conteneurs record

Le trafic de conteneurs établit un nouveau record à 172 522 Équivalent Vingt Pieds (EVP), dépassant l'ancien record de 2014. En 2018, il progresse de 7,4 % en un an, entraîné par la croissance du trafic de transbordement. L'export de conteneurs de bananes, pourtant épargnée par la saison cyclonique, n'a pas retrouvé son niveau de la période 2016-2017 et progresse faiblement. Le trafic domestique, hors export banane, reste stable. Toujours en raison du transbordement, le nombre de conteneurs pleins est en forte progression de 11 %.

Année exceptionnelle pour la croisière

Après une fin d'année 2017 exceptionnelle, 2018 reste sur la lancée pour son premier semestre, pour les mêmes raisons. Les îles du Nord, sinistrées par le passage des ouragans Irma et Maria, ne pouvaient plus rece-

voir leurs escales programmées et les compagnies avaient repositionné leurs navires, notamment vers la Martinique. Bien qu'en léger retrait, le nombre d'escales reste très élevé : 216 en 2018 (225 en 2017) comme celui des mouvements d'entrées et sorties de passagers (889 000 en 2018, soit - 1 %). En nombre d'individus, il passe de 500 000 à 503 000, soit + 0,6 %.

L'année 2018 est tout aussi bonne que 2017, notamment pour la croisière d'escale. Ces deux dernières années restent les meilleurs millésimes en nombre de passagers, depuis que l'activité existe. La croisière, basée au port, qui embarque et débarque une grande partie de ses passagers en Martinique, établit aussi un nouveau record à 117 800 passagers (+ 15,2 %), grâce à la capacité accrue du nouveau navire de MSC5, embarquant et débarquant jusqu'à 2 400 passagers à l'escale.

Trafic de passagers inter-îles en forte progression

Malgré une légère baisse du nombre d'escales inter-îles, le nombre de passagers augmente fortement pour la deuxième année consécutive. Le renchérissement des prix du billet d'avion en est l'une des principales raisons. Le trafic annuel croît de 25 000 passagers (+ 22 %), grâce aux destinations Guadeloupe (+ 21 000 passagers) et Sainte-Lucie (+ 10 000 passagers). La Dominique perd environ 5 000 passagers. Le trafic inter-îles retrouve ainsi un niveau de plus de 140 000 passagers, jamais atteint depuis 2008.

La nouvelle compagnie, « Val Ferry » a commencé son exploitation en juillet entre Martinique, Guadeloupe et Marie-Galante et a renforcé l'activité (nouveau trafic de 5 200 passagers en cinq mois).

Le nombre d'escales passe de 1 785 en 2017 à 1 923 en 2018 (+ 7,7 %), grâce aux marchandises (+ 15 %) et au trafic secondaire de petits navires dits « pacotilleurs » (import de poisson, fruits, légumes). ■

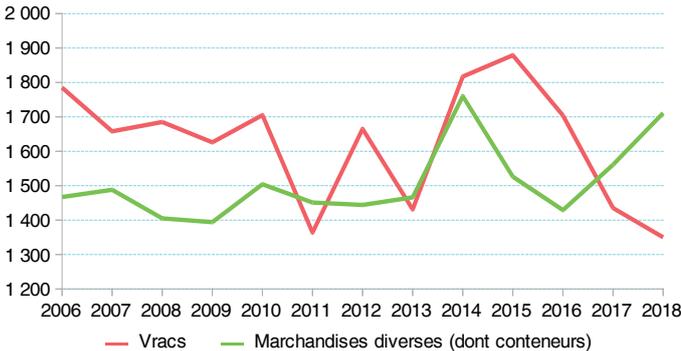
1 Chiffres clés

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Total des Marchandises (en tonne)	2 995 758	3 060 716	2,2
Nombre de conteneurs (en EVP)	160 587	172 522	7,4
Nombre de passagers (entrées et sorties)	1 013 677	1 030 132	1,6
<i>dont croisière basée au port</i>	102 297	117 828	15,2
Nombre d'escales de navires	1 785	1 923	7,7

Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2019.

3 Chute des vracs pétroliers

Évolution du tonnage des vracs et des marchandises diverses, dont conteneurs (en millier de tonnes)



Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2019.

5 Un nombre d'escales en hausse

Évolution de la fréquentation portuaire (en nombre et en %)

	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en %)
Nombre de passagers (entrées/sorties)	1 013 677	1 030 132	1,6
Total Croisière	897 977	889 180	-1,0
<i>Passagers Croisière transit*</i>	795 680	771 352	-3,1
<i>Croisière basée au port</i>	102 297	117 828	15,2
Inter-îles	115 700	140 952	21,8
Nombre d'escales	1 785	1 923	7,7
Marchandises	682	784	15,0
Croisières	225	216	-4,0
Inter-îles de passagers	619	607	-1,9
Autres	259	316	22,0

* Passagers de croisière en transit (excursionnistes) comptés 2 fois (au débarquement et à l'embarquement), conformément au référentiel technique annexé à l'arrêté ministériel du 24 octobre 2012 et relatif à l'élaboration et à la transmission des statistiques portuaires.

Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2019

6 Une activité portuaire qui se redresse hors trafics pétroliers et ciment

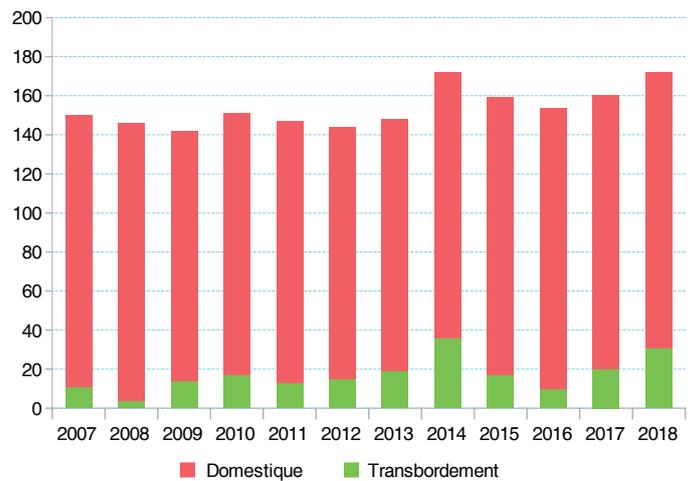
Évolution du transit portuaire en Martinique (en millier de tonnes et en %)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (en%)
Total liquides + solides en vrac	1 363 775	1 664 548	1 430 893	1 816 861	1 879 281	1 703 673	1 434 665	1 349 504	-5,9
Liquides en vrac	1 162 396	1 455 742	1 213 036	1 577 152	1 643 012	1 483 522	1 196 691	1 091 458	-8,8
<i>Pétrole brut</i>	551 543	699 252	477 319	636 962	709 022	626 680	461 840	382 577	-17,2
<i>Produits pétroliers raffiné</i>	610 853	756 490	735 717	796 464	776 634	687 906	565 462	558 886	-1,2
<i>Import EDF Bellefontaine</i>				143 726	157 356	168 936	169 389	149 995	-11,4
Solides en vrac	201 379	208 806	217 857	239 709	236 269	220 151	237 974	258 046	8,4
<i>Céréales</i>	37 977	41 907	53 598	51 687	53 997	53 510	52 283	50 919	-2,6
<i>Engrais</i>	10 526	15 674	19 814	23 267	20 163	23 043	16 149	18 275	13,2
<i>Clinker</i>	152 876	151 225	137 671	143 116	147 987	131 397	144 627	123 000	-15,0
<i>Autres solides en vracs</i>	0	0	6 774	21 639	14 122	12 201	24 915	65 852	164,3
Marchandises diverses	1 450 910	1 443 819	1 448 121	1 759 573	1 526 034	1 429 442	1 561 093	1 711 212	9,6
Conteneurs	1 414 910	1 407 819	1 028 776	1 280 380	1 063 445	971 510	1 065 512	1 179 834	10,7
Tares des conteneurs	nd	nd	292 484	339 700	312 494	301 614	327 770	350 269	6,9
Véhicules automobiles	nd	nd	20 662	21 609	25 638	27 169	26 011	29 151	12,1
RO-RO (hors conteneurs)	nd	nd	81 630	77 678	82 519	86 939	88 503	95 321	7,7
Tares Ro-Ro et ferry	nd	nd	42 749	40 206	41 938	42 210	53 297	56 637	6,3
Total marchandises	2 814 685	3 108 367	2 879 014	3 576 434	3 405 315	3 133 115	2 995 758	3 060 716	2,2

Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2019

2 Le trafic domestique reste stable mais le transbordement continue sa progression

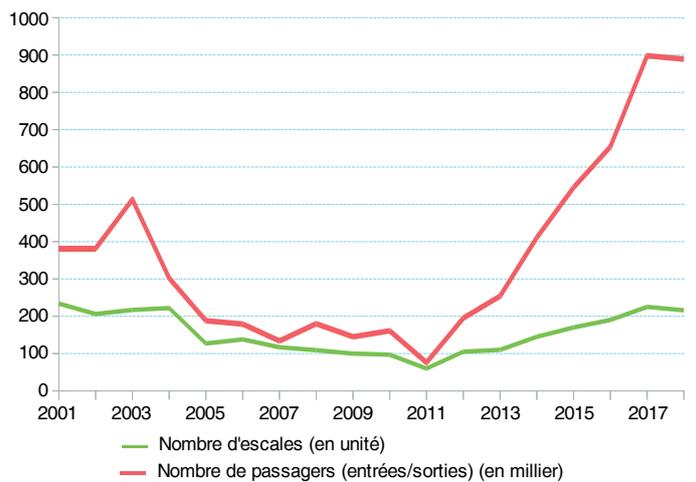
Évolution du trafic de conteneurs (en millier d'EVP)



Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2019.

4 Les croisiéristes en forte progression depuis 2011

Évolution de la fréquentation portuaire



Source : Grand port maritime de la Martinique, mars 2019.

Transport Aérien

Trafic en hausse sur les destinations nationales

En 2018, le trafic aérien affiche des résultats satisfaisants. L'année est marquée par l'arrivée de nouveaux opérateurs, de nouvelles dessertes et par un record d'affluence en résultats cumulés. Le trafic passager global et le fret commercial aérien augmentent mais les mouvements d'avions commerciaux et les liaisons internationales diminuent.

José Jean-Marie, Aéroport international Aimé Césaire (SAMAC)

En 2018, en Martinique, les compagnies aériennes ont ajusté leur offre en ajoutant des fréquences ou en lançant de nouvelles liaisons du fait de la demande accrue de marchés nouveaux ou à fort potentiel, tels que les États-Unis, l'Allemagne ou le Canada. Ce développement du réseau ajouté à une politique de tarification adaptée ont eu un impact positif sur l'ensemble des segments du trafic aérien martiniquais. En effet, au cours de l'année 2018, les résultats du trafic, toutes destinations confondues, ont augmenté de 2,3 % par rapport à ceux de l'année 2017 (1 895 314 passagers locaux transportés fin décembre 2018, contre 1 852 786 fin décembre 2017).

Augmentation du trafic national

Le trafic national, qui regroupe les passagers de Guadeloupe, Guyane et France métropolitaine, concerne 1 720 000 passagers en 2018, soit une hausse de 3,8 % sur l'année. Dans le trafic national est intégré le trafic régional national (trafic entre Martinique, Guadeloupe et Guyane) qui régresse de -5,5 %. Cette baisse est à imputer surtout aux liaisons avec la Guadeloupe qui accusent une forte baisse (-7,6 %), suite à l'augmentation du prix des billets d'avion.

En revanche, elle est minimisée par une progression de 8,8 % du trafic avec la Guyane, du fait de la mise en place de quatre nouvelles rotations au départ de Fort-de-France vers Cayenne par la compagnie Norwegian Air Shuttle depuis le 31 octobre 2018.

Le trafic à destination ou en provenance de la France métropolitaine progresse de +8,3 %, grâce notamment aux offres tarifaires attractives des opérateurs réguliers. Depuis la fin de l'année 2018, la compagnie Level s'est invitée dans le ciel de la Martinique et propose une offre *low-cost* entre Fort-de-France et Paris Orly, jusqu'à cinq vols par semaine. Ces bons résultats permettent de compenser la baisse signi-

ficative sur le trafic international, impacté principalement par la hausse des tarifs appliqués depuis le début de l'année par les opérateurs sur ces destinations.

Baisse du trafic international

Le trafic international régresse de 10,3 %. Ce chiffre traduit une évolution contrastée sur les destinations « Caraïbe internationale » (passagers des pays anglophones, hispanophones et Français) et « Autres aéroports ». En effet le segment « Caraïbe internationale » affiche une baisse de 37,7 %, conséquence d'un net ralentissement du trafic vers les Îles du Nord et du développement de la croisière.

Le segment « Autres aéroports » est, quant à lui, en progression de 6,9 %, grâce à la compagnie Norwegian Air Shuttle qui a étoffé sa programmation durant la saison touristique d'octobre à mars, avec trois liaisons hebdomadaires vers Montréal depuis le 1er novembre 2018. Cette nouvelle liaison vers l'Amérique du Nord vient renforcer les dessertes déjà effectuées par la compagnie à raison de six vols par semaine vers New-York et quatre vols par semaine vers Fort Lauderdale.

La croisière « tête de ligne » constitue également un apport important en termes de développement du trafic, du fait des vols affrétés ou aux allotements sur les vols réguliers. Ainsi du 8 décembre 2018 au 6 avril 2019, les compagnies Condor au départ de Francfort, Blue Panorama Airlines au départ de Milan et la Gol au départ de São Paulo, ont desservi la Martinique.

Le trafic avec l'Amérique du Sud enregistre une augmentation significative de 17,9 %, notamment due à la croisière.

Les mouvements commerciaux en régression

Globalement, les mouvements commerciaux régressent de 11,4 % entre 2017 et

2018. Les mouvements commerciaux internationaux diminuent de 16,9 %, ainsi que les mouvements commerciaux nationaux de 9,2 %.

Le Tonnage Atterri et Décollé (TAD) progresse sur le national et régresse sur l'international (respectivement +4,7 % et -8,6 %). Globalement le TAD commercial augmente de 2,9 % en valeur cumulée.

Le fret commercial aérien à la hausse

En valeur cumulée, le trafic fret commercial est en progression de 1,5 % fin décembre 2018 par rapport à fin décembre 2017. Cette progression globale se traduit par une baisse des importations de 0,3 % et par une augmentation des exportations de 5,6 %.

Le trafic de La Poste est en stagnation avec un taux de +0,6 % depuis le début de l'année 2018. ■

De nouvelles ambitions pour l'aéroport

La Collectivité Territoriale de Martinique, le Comité martiniquais du Tourisme et la Société Aéroport Martinique Aimé Césaire ont lancé une démarche conjointe de promotion de la destination Martinique, avec une présence tout au long de l'année sur les salons professionnels en Europe et dans la zone Amérique/Caraïbe. L'arrivée de nouvelles compagnies aériennes et le développement de dessertes au départ de l'aéroport Martinique Aimé Césaire constituent une richesse majeure pour l'économie de la Martinique.

L'objectif des trois acteurs publics est d'atteindre deux millions de passagers d'ici 2020.

Pour atteindre cet objectif, la SAMAC a mis en place un programme d'investissements pluriannuel de 2015 à 2020 afin de moderniser et de redimensionner les infrastructures aéroportuaires

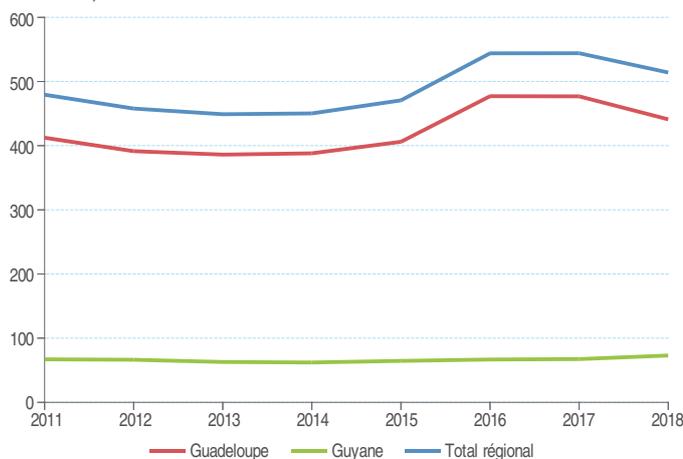
1 Chiffres clés

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (en %)
Passagers locaux	1 895 314	1 852 786	2,3
<i>dont - France métropolitaine</i>	<i>1 205 926</i>	<i>1 113 151</i>	<i>8,3</i>
<i>-Guadeloupe, Guyane</i>	<i>514 136</i>	<i>544 307</i>	<i>-5,5</i>
<i>Autres</i>	<i>175 252</i>	<i>195 328</i>	<i>-10,3</i>
Fret commercial (en tonne)	10 038	9 891	1,5
La Poste (en tonne)	2 769	2 752	0,6

Source : SAMAC.

3 Baisse du trafic avec la Guadeloupe

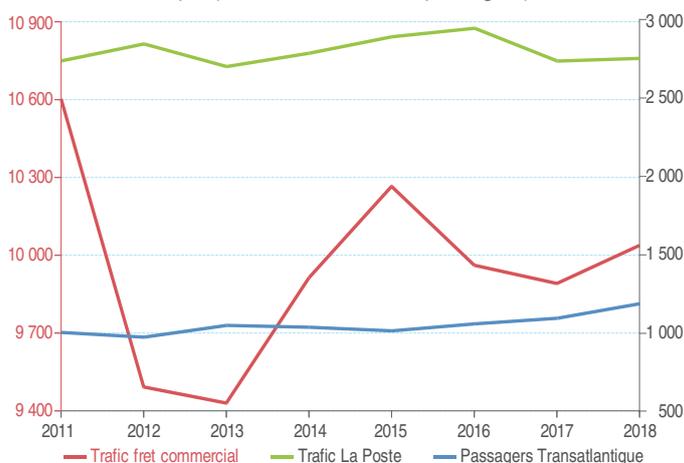
Passagers entre la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane (nombre en millier)



Source : SAMAC.

2 Croissance du fret commercial aérien

Évolution du fret commercial, du trafic de La Poste et des passagers sur le transatlantique (en tonne et millier de passagers)



Note : échelle de droite pour le trafic de La Poste et des passagers sur le transatlantique.
Source : SAMAC.

4 Recul notable des destinations internationales

Passagers à destinations internationales depuis la Martinique (en nombre et %)

	2018	2017	Variation 2018/2017 (en %)
Caraïbe international	44 257	71 034	-37,7
Autres Aéroports	104 044	97 360	6,8
Amérique du Sud	5 874	4 984	17,9
Europe	21 077	21 950	-4,0
Total trafic international	175 252	180 398	-10,3

Source : SAMAC.

5 Le trafic de passagers en progression

Évolution du trafic aéroportuaire en Martinique (nombre et %)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017 (en %)
Mouvements d'avions commerciaux	20 473	20 692	21 501	19 814	19 590	19 512	20 397	21 282	21 341	18 910	-11,4
Trafic de passagers (en millier)	1 608	1 672	1 727	1 640	1 685	1 685	1 697	1 865	1 947	1 978	1,6
<i>dont - passagers locaux</i>	<i>1 496</i>	<i>1 557</i>	<i>1 621</i>	<i>1 566</i>	<i>1 624</i>	<i>1 625</i>	<i>1 635</i>	<i>1 801</i>	<i>1 853</i>	<i>1 895</i>	<i>2,3</i>
<i>- passagers en transit</i>	<i>112</i>	<i>115</i>	<i>107</i>	<i>75</i>	<i>61</i>	<i>60</i>	<i>62</i>	<i>63</i>	<i>94</i>	<i>83</i>	<i>-11,6</i>
Trafic fret commercial (en tonne)	11 336	11 010	10 603	9 492	9 430	9 913	10 266	9 961	9 891	10 038	1,5
Trafic La Poste (en tonne)	2 712	2 697	2 753	2 861	2 717	2 802	2 907	2 961	2 752	2 769	0,6

Source : SAMAC.

Tourisme

Une légère croissance, portée par les touristes en provenance de France métropolitaine

En 2018, la fréquentation touristique en Martinique connaît une légère croissance par rapport à 2017, portée par le tourisme de séjour majoritairement en provenance de France métropolitaine. Le tourisme de plaisance connaît une forte augmentation.

Bruno Marquès, Comité Martiniquais du Tourisme

En 2018, la fréquentation touristique de la Martinique atteint 1,047 million de visiteurs, soit une progression de 0,5 %, sur un an. Elle dépasse le million de visiteurs, pour la deuxième année consécutive.

Les excursionnistes, qui séjournent moins de 24 heures dans l'île, sont majoritaires au 1^{er} trimestre 2018.

Les croisiéristes représentent 42 % de la fréquentation totale touristique de 2018. Mais ce flux diminue de 3,2 % par rapport à 2017. Pourtant, en 2018, les navires de croisière ont effectué en moyenne trois escales de plus qu'en 2017, portant à 259 le nombre total d'escales. Au cours de l'année, 118 047 passagers ont débuté et terminé leur croisière en Martinique, dont 44 665 excursionnistes-tête de ligne¹.

Le tourisme de séjour reste stable

La fréquentation des touristes de séjour (ceux qui résident dans les structures hôtelières, les gîtes ruraux, les meublés de tourisme, les appartements, les villas, ou chez l'habitant) demeure au-dessus du seuil de 500 000 visiteurs pour la troisième année consécutive, et classe l'année 2018 au troisième rang des fréquentations des trente quatre dernières années. Le flux de visiteurs de séjour totalise 51,3 % de la fréquentation globale de 2018.

La faible progression annuelle (+ 0,3 %) du flux de séjour est imputable au second semestre de l'année 2018.

Nord – Américains et Européens toujours majoritaires

La France métropolitaine demeure le premier marché touristique de la Martinique. Les Français de métropole représentent 69,5 % du flux de touristes de séjour (68 % en 2017). La fréquentation des Nord-Américains est stable (5,8 % du flux de séjour en 2018 et 5,9 % en 2017). La nette progression des Canadiens (+ 41,4 %) a été compensée par la forte baisse des ressortissants des États-unis (– 20 %).

Les touristes de séjour, pour 59,5 % d'entre eux, sont âgés de 35 à 54 ans. Ce sont, en faible majorité, des femmes (52 %).

Un peu plus de la moitié des visiteurs de séjour (53,1 %) dispose d'un revenu du ménage compris entre 2 100 et 6 100 € par mois. Les cadres et les professions libérales représentent 31,2 % des touristes de séjour, et les retraités 14,2 %. Les touristes de séjour visitent la Martinique en moyenne par groupe de 2,3 personnes.

En 2018, 48 % des touristes de séjour découvraient la Martinique pour la première fois. Leur durée moyenne de séjour a diminué : elle était de onze jours en 2017, pour dix jours en 2018.

Un taux de satisfaction globalement élevé

En venant à la Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillants. Ils sont 83 % à visiter la Martinique pour leurs loisirs. Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 55 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur héberge-

ment. Ils sont 45,9 % à juger très favorablement la qualité des plages mais les excursions recueillent un peu moins de 20 % de jugements très favorables : 17,5 % des visiteurs s'en déclarent très satisfaits (18,5 % en 2017). De manière générale, ils sont 34,8 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage (42,2 % en 2017).

Moins d'hébergement dans les structures hôtelières

En 2018, les touristes de séjour, qui ont résidé dans des structures non-hôtelières (villa, appartement, résidence de tourisme, gîtes), représentent 43 % de la fréquentation annuelle (46 % en 2018 et 36,9 % en 2014). Ils ne sont que 27 % à avoir choisi l'hôtellerie ou les Villages Vacances comme mode d'hébergement. Le mode de résidence chez des amis et parents est proportionnellement en progression et passe de 21,1 % en 2017 à 22,8 % des visiteurs de séjour en 2018.

Hausse des dépenses des touristes

L'ensemble des visiteurs (touristes et excursionnistes) a dépensé directement 451,5 millions d'euros, soit une progression de 6,3 % par rapport à 2017. Cette progression reflète principalement une augmentation de la dépense moyenne individuelle. Pour les plaisanciers, la diminution du nombre d'escales a impacté négativement la dépense globale.

La dépense touristique n'est pas limitée aux seules branches de l'hôtellerie et de la restauration : l'hébergement, le commerce et la location de voiture demeurent les trois plus importantes recettes générées par les visiteurs touristiques. Ces trois postes totalisent 76 % de la dépense directe globale. ■

¹ Les personnes qui arrivent généralement par avion pour débuter et terminer une croisière en Martinique.

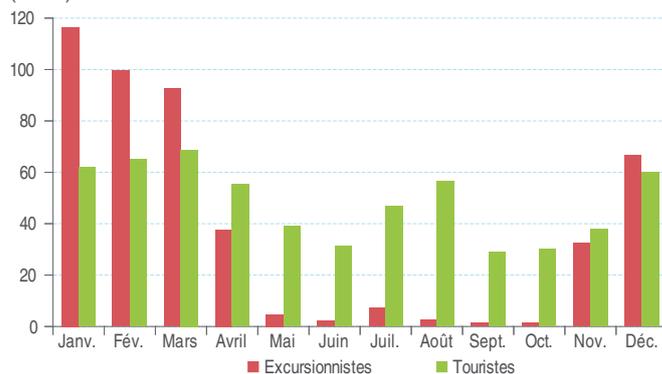
1 Chiffres clés de la fréquentation touristique

	2018 (nombre)	2017 (nombre)	Évolution 2018/2017 (en %)
Total excursionnistes	464 599	467 021	-0,5
Croisière	392 617	405 553	-3,2
Autres excursionnistes	71 982	61 468	17,1
Total touristes	582 136	574 118	1,4
Touristes de Séjour	537 391	535 647	0,3
Plaisance	44 745	38 471	16,3
Total visiteurs	1 046 735	1 041 139	0,5

Source : Comité Martiniquais du Tourisme.

2 Plus de 100 000 excursionnistes en janvier 2018 en Martinique

Répartition mensuelle des visiteurs par catégorie de visiteurs en 2018 (en %)



Source : Comité Martiniquais du Tourisme.

3 Fréquentation touristique plus élevée au premier trimestre 2018

Évolution mensuelle de la fréquentation des touristes de séjour en 2017 et 2018 (en millier)



Source : Comité Martiniquais du Tourisme

4 Des dépenses liées essentiellement à l'hébergement

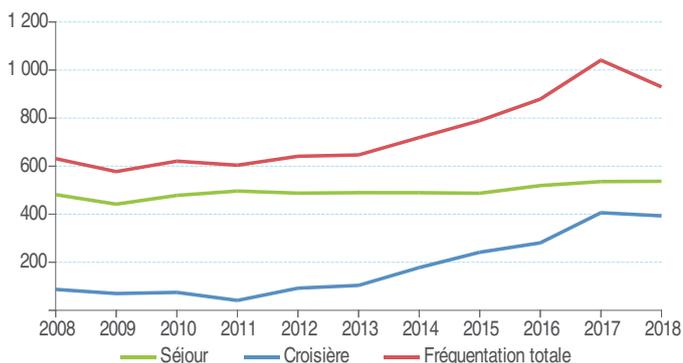
Dépenses directes des visiteurs touristiques en 2018 (en million d'euros et en %)

	Montant (en million d'euros)	Répartition (en %)
Transport	10,4	2,3
Location De Voitures	57,3	12,7
Excursions/Loisirs	26,6	5,9
Commerces	91,8	20,3
Restaurants	47,4	10,5
Hébergement	193,7	42,9
Autres	24,3	5,4
Total	451,5	100,0

Source : Comité Martiniquais du Tourisme.

5 Légère baisse de la fréquentation des croisiéristes

Évolution de la fréquentation touristique en Martinique (en millier)



Source : Comité Martiniquais du Tourisme.

Commerce extérieur

Stabilité de la balance commerciale

En 2018, la valeur des échanges commerciaux de la Martinique reste analogue à celle de l'année précédente. La balance commerciale reste structurellement déficitaire.

Matthieu Cornut, Insee

En Martinique en 2018, le montant total des exportations et celui des importations sont en légère hausse (respectivement + 1,2 % et + 0,1 %) tandis que la balance commerciale se stabilise à - 2,35 milliards d'euros. Concernant les exportations, les différents secteurs évoluent différemment mais, globalement, ces divergences se neutralisent. La situation est plus homogène concernant les importations.

Bonne tenue des exportations vers la métropole

Après trois années de baisses successives, la relative faiblesse des exportations cache des situations diverses selon les destinations. Les exportations vers la Guadeloupe chutent d'un quart et contribuent négativement à l'évolution du total (- 8 points), tandis que celles à destination de la métropole ou de la Guyane augmentent respectivement de 10,9 % et 24,1 % et équilibrent la balance. La France métropolitaine reste la première destination des marchandises martiniquaises avec un tiers des exportations, suivie de la Guadeloupe et de la Guyane.

Les échanges avec les autres pays de la Caraïbe s'intensifient (+ 63,5 % d'exportations), mais cet effet positif est neutralisé par la baisse des exportations vers les États-Unis (- 60,9 %). Enfin, l'export vers l'Union Européenne (hors France) évolue positivement (+ 8,3 %) mais restent marginal, puisqu'il représente moins de 2 % des échanges.

Chute des exportations de carburants

Si les exportations ne progressent pas, c'est principalement en raison de la chute des exportations de produits pétroliers raffinés. En effet, l'année a été marquée par la baisse combinée de la production de la SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) et de la demande de la Guadeloupe et de la Guyane.

La chute de 9,7 % des exportations de produits pétroliers ajoutée à celle des matériels de transport (- 31,4 %) annihile les bons scores des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, des denrées alimentaires et des autres produits industriels. Ces derniers progressent respectivement de 15,0 %, 11,2 % et 36,5 %.

Les importations des États-Unis et des Caraïbes en progression

Les importations sont stables (+ 0,1 %) après plusieurs années en dents de scie. Si la métropole reste le premier fournisseur de la Martinique, elle perd un peu de terrain, de façon anecdotique (- 0,7 %). La baisse est plus sensible (- 21,4 %) concernant les produits en provenance de la Chine. Représentant plus de la moitié des marchandises importées, leur poids dans la facture globale suffit à neutraliser la percée d'autres pays.

Après deux années de baisse, les importations depuis la Guadeloupe retrouvent un niveau proche de celui de 2015 avec une

hausse de 22,1 %. Les États-Unis (+ 9,7 %) affichent une belle progression et ont tendance à alourdir la facture des importations.

Comme pour les exportations, les échanges commerciaux avec les pays de la Caraïbe sont dynamiques, avec des importations en hausse de 29,1 %.

Baisse des importations d'hydrocarbures

Les importations d'hydrocarbures naturels, notamment de la Norvège, suivent la même tendance que les exportations de produits pétroliers raffinés et baissent de 6,3 %. Les importations d'équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques sont également orientés à la baisse (- 2,3 %), tout comme celles des autres produits industriels (- 1,7 %).

A contrario, certains secteurs sont orientés à la hausse. C'est notamment le cas des importations de matériels de transport, et plus particulièrement de l'industrie automobile (+ 7,9 %), ainsi que celles des produits pétroliers raffinés (+ 6,7 %), qui enchérissent la facture globale. ■

Méthodologie

Les données présentées dans cet article sont des valeurs et non des volumes. Elles ne permettent donc pas de dissocier les volumes et les prix.

Par exemple, si on indique que les exportations de pétrole ont doublé, cela ne signifie pas forcément que la quantité de pétrole exporté a doublé, car le prix du pétrole a pu changer.

1 La balance commerciale est stable

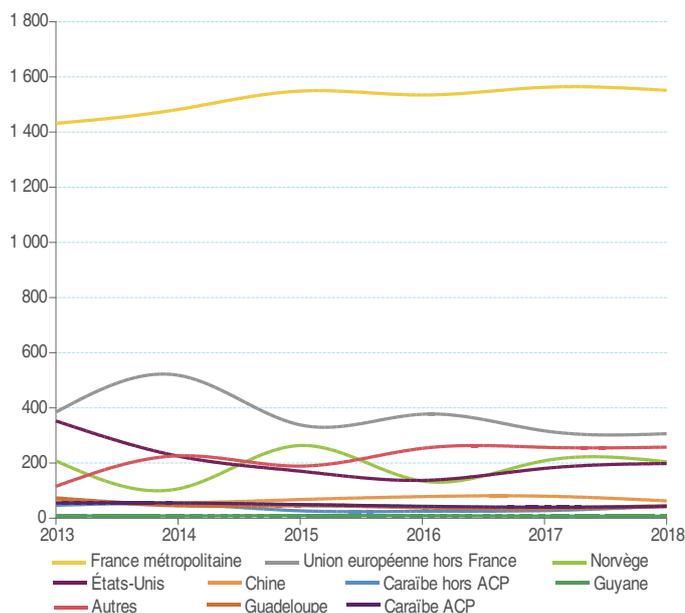
Évolution des importations et exportations de la Martinique de 2013 à 2018 (en million d'euros)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Importations	2 730	2 774	2 709	2 631	2 715	2 718
Exportations	402	581	504	441	365	369
Solde des échanges de biens	-2 328	-2 193	-2 205	-2 190	-2 351	-2 349

Source : Douanes, calculs Insee.

3 La Métropole reste le premier fournisseur de marchandises

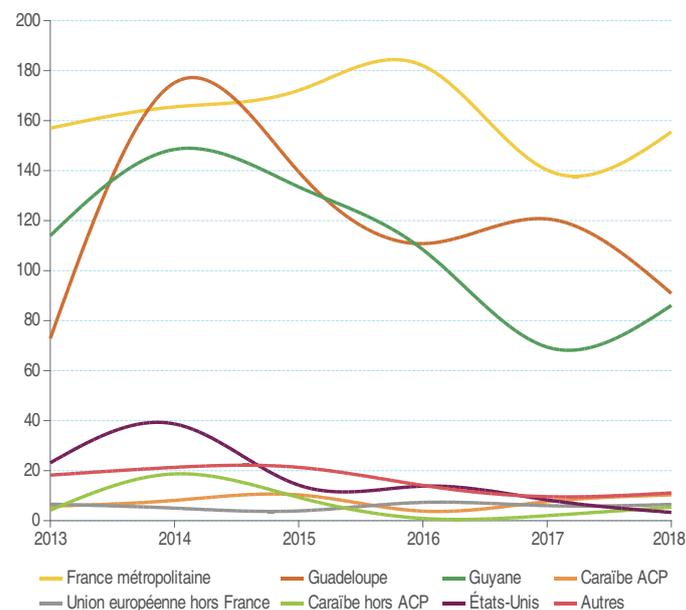
Répartition des importations selon leur origine de 2013 à 2018 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

2 Les exportations vers la France métropolitaine et la Guyane repartent à la hausse

Répartition des exportations selon leur destination de 2013 à 2018 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Les exportations augmentent légèrement

Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en million d'euros et en %)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2017	Valeur	Évolution en 2017
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	52,2	-1,7	69,3	15,0
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	212,4	-6,3	10,2	6,1
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	433,7	12,0	81,7	11,2
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	304,0	6,7	145,0	-9,7
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	437,8	-2,3	9,8	0,3
C4 - Matériels de transport	378,2	6,2	16,1	-31,4
<i>dont industrie automobile</i>	349,4	7,9	10,8	23,8
C5 - Autres produits industriels	881,7	-1,7	34,2	36,5
<i>dont pharmacie</i>	157,1	-1,0	1,6	8,9
Autres	18,0	-11,9	2,6	14,7
Total	2 718,0	0,1	369,0	1,2

Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale de Guadeloupe

Une activité qui se consolide

En 2018, la Guadeloupe reste sur une bonne trajectoire économique. L'emploi salarié augmente, mais pas suffisamment pour faire refluer le taux de chômage qui reste stable. L'investissement est en hausse notamment celui des collectivités territoriales. La consommation des ménages résiste malgré une légère inflation des prix. La fréquentation hôtelière, la croisière et le trafic aérien profitent de l'embellie du tourisme.

Jean-Luc Popote, Insee

Hausse de l'emploi salarié

Avec 2,1 % de croissance, l'emploi salarié continue de progresser, notamment dans l'hôtellerie-restauration, en lien avec la très bonne santé du tourisme. Dans la construction, l'emploi salarié se redresse de 8 % en 2018. Dans le secteur financier, le nombre d'emplois créés reste stable, tandis qu'il continue de chuter dans l'immobilier (-4,4 %)

La hausse de l'emploi salarié ne suffit cependant pas à faire baisser le taux de chômage. Comme dans les autres territoires ultramarins, il reste élevé en Guadeloupe et concerne 23 % de la population active, soit 2,5 fois plus qu'en France métropolitaine. Les jeunes actifs, les personnes peu ou pas diplômées et les femmes sont les plus touchés par cette situation. Le nombre de chômeurs reste stable mais la situation des demandeurs d'emplois (inscrits à Pôle Emploi) est contrastée : elle se dégrade pour les seniors en fin d'année (+4,8 %), mais s'améliore pour les 25-49 ans (-2 %) et pour les jeunes de moins de 25 ans (-10 %). En dépit d'un chômage persistant et d'une augmentation des prix, la consommation des ménages reste bien orientée comme en témoigne la hausse de 8,9 % des crédits à la consommation.

Les crédits augmentent

Les entreprises continuent d'investir : l'encours de crédits, principalement composé de crédits d'équipement et de crédits immobiliers, progresse de 5,3 %. Les collectivités locales recommencent à investir. Après deux ans d'arrêt, leurs encours de crédits à l'investissement repartent à la hausse avec +3,9 % en 2018 contre -4,5 % en 2017. La sinistralité bancaire s'améliore avec une baisse de 10 % des créances douteuses.

Inflation des prix modérée

Avec une hausse de 1,2 % de l'indice des prix à la consommation, le retour de l'inflation se confirme pour la Guadeloupe

en 2018. Cette augmentation des prix suit la tendance générale constatée en Martinique (+1,3 %), en Guyane (+1,1 %) et en France métropolitaine (+1,9 %). Tous les secteurs sont en hausse, mais particulièrement celui des produits pétroliers (+7,8 %) et celui des produits frais (+6,2 %). Le prix des produits manufacturés, qui représentent un tiers de la consommation, est quasiment stable.

Dégradation de la balance commerciale

La balance commerciale de la Guadeloupe se dégrade sous l'effet d'une hausse des importations (+6 %), surtout portée par les biens d'équipements dont les voitures. A contrario, les produits de l'industrie extractive reculent de 3 %.

Avec deux tiers des importations, la France métropolitaine reste de loin le principal fournisseur de la Guadeloupe. Les exportations vers la métropole progressent de 20 %, limitant la baisse globale. Elles progressent également vers la Caraïbe (+47 %), tandis qu'elles diminuent de 37 % vers le reste de l'Union européenne.

Une activité touristique dynamique

En 2018, l'activité touristique et le transport restent dynamiques. La fréquentation hôtelière affiche sa meilleure performance depuis 2010 en enregistrant 1,3 millions de nuitées (+3,6 %), avec une évolution marquée vers l'hôtellerie moyen et haut de gamme. Le nombre de touristes en provenance de France métropolitaine compense la baisse du nombre de touristes étrangers.

En lien avec cette embellie, le trafic aérien suit une tendance haussière depuis quatre ans. Le nombre de passagers dépasse 2,4 millions en 2018 (+3,6 %). Les vols *low cost* progressent de 50 % en un an et représentent 9 % du trafic total. Le transport maritime n'est pas en reste avec une augmentation de 10 % du trafic passagers, autant par les escales de navires de croisière (+7 %) que par le trafic inter-îles.

Après trois années de hausse, le fret aérien recule de 7 % en 2018. Il retrouve son niveau de 2014. Le trafic postal suit une tendance inverse avec une progression de 3 % cette année. Le fret maritime augmente de 2 %.

L'entrepreneuriat en bonne santé

Pour la troisième année consécutive, la création d'entreprises est en hausse (+12 %) dans tous les secteurs d'activités, notamment dans la construction qui regroupe 11 % des créations. Les intercommunalités de Cap excellence et de La Riviera du Levant regroupent près de 60 % des entreprises créées. Avec une baisse de 3,4 %, le nombre de défaillances d'entreprises confirme cette bonne santé de l'entrepreneuriat.

Le secteur de la construction montre des signes d'amélioration. Sous l'impulsion de la commande publique, les ventes de ciment progressent de 5 % en raison notamment du démarrage en 2018 de l'extension de l'aéroport Pôle Caraïbes et de la construction du centre hospitalier universitaire.

Sur le marché immobilier, la croissance du nombre de permis de construire de logements s'essouffle pour la deuxième année consécutive (-0,7 %). L'encours des crédits à l'habitat progresse tout comme les effectifs salariés. Cette hausse profite surtout aux intercommunalités de Cap excellence et du Nord Basse-Terre. Dans les autres intercommunalités, l'activité est en berne.

L'agriculture reprend doucement

L'agriculture guadeloupéenne se relève doucement du passage des ouragans fin 2017. Les exportations de bananes repartent à la hausse sans atteindre toutefois leur niveau des derniers millésimes. La campagne sucrière est en demi-teinte avec un tonnage qui demeure dans la moyenne de la décennie. La production de viande continue de baisser malgré la hausse de celle des porcins. ■

Synthèse régionale de Guyane

L'économie guyanaise redémarre

L'année 2018 poursuit la dynamique de reprise économique amorcée au second semestre 2017. Dans un contexte régional, national et international favorable, la mise en œuvre du plan d'urgence donne des gages supplémentaires de confiance aux entreprises pour produire et investir, et aux ménages pour consommer. L'industrie spatiale reste dynamique face à une concurrence qui s'intensifie. Bien qu'attentiste, le secteur du Bâtiment et travaux publics a devant lui des chantiers d'importance pour quelques années. Le secteur du tourisme est au plus haut et la démographie toujours soutenue et porteuse de demande. L'emploi salarié progresse dans tous les secteurs d'activités, permettant de baisser le taux de chômage.

Geoffray Simon, Insee

Rompant avec un rythme de croissance économique habituellement supérieur à celui de la France entière, la Guyane a connu une année 2017 en récession (baisse du PIB régional de 1,9 %). En réponse aux mouvements sociaux de 2017, le plan d'urgence se concrétise par la relance de la commande publique dans différents secteurs, et s'accompagne de mesures thématiques spécifiques (économie, BTP, transport, logement).

Conjugué à une programmation européenne qui bat son plein et un contexte de politiques monétaires accommodantes (taux d'intérêts faibles propices aux investissements et à la consommation), le moteur démographique de la Guyane semble repartir.

Une année exceptionnelle sur le terrain de l'emploi

Conséquence d'un contexte économique qui s'améliore, la croissance de l'emploi salarié accélère en Guyane. 2018 est en effet la meilleure année depuis cinq ans. Tous les grands secteurs d'activité sont en hausse, à l'exception de l'agriculture. Si la construction poursuit son redressement à un rythme moins soutenu qu'en 2017, le recours à l'intérim, mode de recrutement privilégié dans ce secteur, atteint un niveau record en fin d'année. Ces augmentations d'emplois salariés font reculer de trois points du taux de chômage en Guyane routière sur l'année. Avec 19 % de chômeurs au sens du BIT, toutes les catégories de la population profitent de cette baisse. La Guyane atteint son plus bas niveau de chômage.

Les crédits augmentent pour les ménages et les entreprises

Résultante de la croissance démographique d'une part, et de l'amélioration de l'emploi d'autre part, la consommation poursuit sa pro-

gression. Ces hausses se reflètent dans l'augmentation de 5 % des importations de biens de consommation durables et non durables.

Par ailleurs, l'évolution des prix est restée modérée en 2018 avec une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 1,1 %. Celle-ci concerne l'ensemble des secteurs à l'exception des produits manufacturés. Les services et l'énergie contribuent le plus à la hausse des prix. Quant aux crédits à la consommation, leurs encours augmentent (+ 14 %).

Dans un environnement financier incertain, mais avec des taux d'intérêt bas, le financement des entreprises progresse (+ 6 %) et celles-ci investissent : les crédits à l'équipement augmentent de 17 %, et les crédits d'investissement croissent de 13 %.

Stabilité du spatial et attentisme dans la construction

Pour ses 50 ans, le Centre Spatial Guyanais a réussi onze lancements, soit autant que l'année précédente. Il investit sur le territoire pour rationaliser et rendre plus compétitifs ses futurs lanceurs, en proie à une concurrence internationale qui s'intensifie.

En 2018, l'activité du secteur de la construction est mitigée malgré des signes d'amélioration et de nombreux grands chantiers à venir. Selon les données de la Cellule économique de la construction (CERC Guyane), la commande publique est inférieure aux montants prévus et en baisse de 37 % sur un an.

Le volume d'affaires des appels d'offres baisse également de 6 % sur un an. Par ailleurs, le patrimoine locatif social de la Guyane poursuit son expansion et atteint 17 500 logements. La région compte 60 logements sociaux pour 1 000 habitants, dont plus de la moitié sont situés à Cayenne et à Kourou.

Activités portuaires et aéroportuaires : des marqueurs de la bonne santé de l'économie

En 2018, le trafic global du Grand Port Maritime de Guyane se redresse. Le volume des marchandises transportées augmente. En traitant 64 000 conteneurs sur un an, l'activité atteint un niveau record.

Les escales sont également en croissance, en partie poussées par les activités d'exploration pétrolière, et plus marginalement par le secteur de la croisière.

Le nombre de passagers aériens est en constante augmentation sur l'ensemble des destinations à l'exception des liaisons internationales. Ces tendances s'expliquent en partie par l'arrêt de la desserte Guyane par la compagnie Surinam Airways, tandis que l'arrivée de la Norwegian sur la desserte des Antilles a fortement stimulé les échanges en fin d'année.

Il en résulte une hausse de la fréquentation hôtelière qui se poursuit pour la quatrième année consécutive et est à son niveau le plus élevé depuis 2010. La clientèle, majoritairement de provenance française, continue d'augmenter.

Les créations d'entreprises au plus haut

Dans ce contexte, après cinq années de baisse, les créations d'entreprises sont en forte croissance en 2018. Ce sont plus particulièrement des sociétés et des entreprises individuelles classiques qui émergent dans tous les secteurs de l'économie guyanaise.

Toutefois, la majorité de ces créations est localisée dans l'agglomération de Cayenne, ce qui ne contribue pas au rééquilibrage géographique des entreprises en Guyane, lesquelles sont plutôt absentes des territoires de l'Est et de l'Ouest. ■

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création. Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi.

Balance commerciale

La balance commerciale est le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés, calculé à partir des statistiques douanières de marchandises. La balance commerciale est dite excédentaire si la valeur des exportations dépasse celle des importations et déficitaire si les importations sont supérieures aux exportations. En France, la balance commerciale ne couvre que les biens. Les services sont pris en compte dans la balance des biens et des services qui retrace la valeur des biens et des services exportés et la valeur des biens et des services importés. Les données relatives aux services proviennent de la Banque de France.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Code Share

Le Code Share est un partenariat commercial signé entre deux Compagnies aériennes afin de se partager des dessertes sur une même liaison.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne.

La durée du contrat varie de six mois à trois ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1er janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1er janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1er janvier 2017 pour faire place au PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe

comprise entre six et douze mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1er janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

- 1) le CUI- Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- 2) le CUI- Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétence (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Créances douteuses

Créances de toute nature (crédits, prêts en blanc, pensions...), y compris celles assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel, ou un caractère contentieux (faillite personnelle, liquidation judiciaire...), ou donnant lieu à un recouvrement litigieux.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière définition).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Dépôts à vue

Dépôts assortis d'une échéance de 24 heures. Cette catégorie d'instruments comprend principalement les dépôts qui sont entièrement mobilisables par chèque ou par instrument similaire, mais aussi les dépôts non mobilisables et convertibles en numéraire sur demande ou à la clôture du jour suivant.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. À partir de 2018, seules les reconductions d'anciens emplois d'avenir sont autorisées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Source : Dares.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : $PIB + Importations = Consommation\ finale\ des\ ménages\ et\ des\ administrations + FBCF + Exportations + Variation\ des\ stocks$.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20» et les 40». Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjourne au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, qui complètent les « Autres Excursionnistes » (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Exportations (industrie)

Les exportations (industrie) sont les ventes déclarées par les entreprises du secteur à l'exportation (c'est-à-dire hors du pays de résidence) et qui comprennent les livraisons intracommunautaires. Les exportations ainsi mesurées se différencient de celles recensées par les douanes car elles correspondent aux seules exportations directes réalisées par les entreprises.

Exportations de biens et services

Les exportations de biens et services regroupent l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Depuis 2010 (SEC 2010), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est fondée sur la notion de propriété, excluant par exemple des exportations les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Importations de biens et services

Les importations de biens et services sont les biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Depuis 2010 (SEC 2010), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est fondée sur la notion de propriété, incluant par exemple une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement en résidence (avec services)

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées,
- les résidences pour étudiants,
- les résidences de tourisme,
- les résidences hôtelières à vocation sociale,
- les résidences sociales,
- les résidences pour personnes handicapées.

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Logement ordinaire

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils sont décomposés en logements individuels (purs ou groupés) et logements collectifs.

Logements vacants

Les logements vacants sont ceux proposés à la location hors logements vides pour raison technique / logements proposés à la location.

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014.

Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;

- d'un régime micro-fiscal ;

- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;

- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; eux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (définition)
- Les touristes (définition)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1er avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquant à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

POSEI

Programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultra-périphériques. Il comprend deux volets : le premier est destiné à alléger le coût de certains approvisionnements nécessaires à la production locale au travers du RSA ; le second vise à développer et à soutenir l'agriculture locale par le biais des mesures en faveur des productions agricoles locales (MF-PAL).

Prix

Évolution en glissement annuel : elle compare la valeur mensuelle de l'IPC avec celle du même mois de l'année précédente.

Évolution en moyenne annuelle : elle compare la valeur annuelle de l'IPC avec celle de l'année précédente.

Évolution mensuelle : elle compare la valeur mensuelle de l'IPC avec celle du mois précédent.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

RSA

Le Régime Spécifique d'Approvisionnement permet de pallier les handicaps dus à l'éloignement et à l'insularité, en allégeant le prix des matières premières en faveur de l'alimentation animale, des industries agroalimentaires et de l'alimentation humaine.

Services aux entreprises / services aux particuliers

La nouvelle nomenclature d'activité mise en place en 2008 (Nomenclature d'Activité Française 2ème révision ou NAF rév.2) ne définit pas explicitement les services principalement rendus aux entreprises ou aux particuliers. Dans la nomenclature agrégée (NA) en dix postes, les activités de services aux entreprises regroupent :

- l'information et la communication (JZ) ;
- les activités financières et d'assurance (KZ) ;
- les activités immobilières (LZ) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutiens (MN).

Les services aux particuliers regroupent :

- l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ) ;
- les autres activités de services (RU).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

STH

Surface Toujours en Herbe, aussi appelée « prairie permanente ». Elle désigne pour l'Europe toute surface en herbe soit naturelle, soit semée depuis au moins cinq ans.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (em-

placements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjourne au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers. ■

Coordination	Direction Interrégionale Antilles-Guyane
Contribution	Iedom Deal Daaf CCIG CNES GPM Martinique
Directeur de publication	Yves Calderini
Rédacteur en chef	Sylvie Blanc
Rédacteur en chef adjoint	Maud Tantin Machecler
Mise en page	Blandine Grillot Myriam Jelaine Patrick Lapierre de Mélinville Maud Tantin Machecler
Auteurs	Emmanuelle Maller (Insee) Isabelle Padra-Rebelo (Insee) Bruno Patier (Insee) Matthieu Cornut (Insee) Floraline Cratère (Insee) Maud Tantin-Machecler (Insee) Evie Coyan (Iedom) Geoffray Simon (Insee) Jean-Pierre Devin (DAF Martinique) Ludovic Fragnol (Deal) Jean-Michel Vion (GPM Martinique) José Jean-Marie (SAMAC)) Bruno Marquès, Comité Martiniquais du Tourisme Jean-Luc Popote (Insee)
Bureau de presse	Emmanuelle Maller Tél. : 0596 60 73 63 - Fax : 0596 60 73 50 Courriel : emmanuelle.maller@insee.fr
	© Insee 2019

Insee Conjoncture

Martinique

Bilan économique 2018

Des signes de reprise encore fragiles

En 2018, l'économie de la Martinique montre quelques signes de reprise, même s'ils demeurent encore fragiles. Dans un contexte démographique défavorable, le taux de chômage reste stable malgré la progression de l'emploi salarié. La situation financière des entreprises est satisfaisante avec un taux de création à la hausse. La consommation des ménages résiste, participant au soutien de l'activité économique. Les secteurs portuaire et aérien continuent sur une bonne dynamique, portée par le tourisme qui se maintient à un très haut niveau. Cependant, le niveau général des prix est à la hausse, poussé notamment par les tarifs de l'énergie et des services.

Conjoncture n° 5
Juin 2019

ISSN : 2429-3733

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Sylvie Blanc

Rédacteur en chef adjoint :
Maud Tantin Machecler

ISSN : 2416-8106
© Insee 2019